

Plantations Innovantes en Forêt (PIF)

Analyse de l'enquête auprès des propriétaires forestiers de Grand-Est

Rapport PIF

2019-2022

Par Julie THOMAS CNPF-IDF



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Table des matières

1. Introduction	4
2. Méthodologie et calendrier retenu	5
2.1. Méthodologie	5
2.2. Calendrier	6
3. Caractéristiques de la région Grand-Est	6
4. Caractéristiques de la population interrogée	7
4.1 Répartition par classe d'âge	7
4.2 Surface boisée possédée	8
4.3 Existence d'un document de gestion durable	8
4.4 Niveau de formation	9
4.5. Situation professionnelle	11
4.6 Sexe du répondant	12
4.7 Intérêts portés à ses bois	14
4.7.1 Nombre d'intérêts	14
4.7.2 Intérêts par nature	17
4.7.3 Analyse globale des résultats	25
4.8. Mode d'acquisition des connaissances en matière forestière et de gestion forestière	29
4.8.1 Avez-vous participé à une ou des journées de formation/ d'information sur les techniques de boisement ou reboisement	29
4.8.2 Lors de ces journées, avez-vous trouvé les informations que vous cherchiez ?	32
4.8.3 Seriez-vous intéressé pour suivre une journée d'information /formation sur les techniques de boisement ou reboisement ?	32
5 La réalisation des coupes de bois	37
5.1 Réalisation de coupes depuis 5 ans ou dans 5 ans	37
5.1.1 Liens avec les caractéristiques du répondant	38
5.1.2 Liens avec les intérêts portés à ses parcelles boisées	42
5.2 Opérations après une coupe	43
6 Cas de la plantation	48
6.1 Motifs du choix de la plantation	48
6.2 Méthode de suivi de la plantation	49
6.3 Aide éventuelle au reboisement	50

7	Cas de la régénération naturelle	55
7.1	Pour quelles raisons avez-vous ou souhaitez-vous réaliser une régénération naturelle ?	55
7.2	Méthode de suivi de la régénération naturelle	56
7.3	Dégâts éventuels après la plantation ou la régénération naturelle	58
7.3.1	Avez-vous subi des dégâts dans les 2 ans suivant la plantation ou la régénération ?	58
7.3.2	Liens éventuels avec la réalisation de coupes ou de reboisement	59
8	Pour quelles raisons les propriétaires n'ont pas fait ou n'envisagent pas de réaliser une plantation ou d'engager une régénération naturelle ?	60
9	Perception de la forêt en général	61
9.1	Que représente la plantation d'arbres en forêt pour vous... ?	61
9.1.1	Perception de la plantation d'arbres en général	62
9.1.	Liens éventuels avec les intérêts portés à ses bois et la réalisation ou non de coupes chez soi	65
9.2	Pour vous personnellement, réaliser des coupes rases en forêt, est-ce... ?	66
9.2.1	Résultats globaux	66
9.2.2	Liens avec les caractéristiques du répondant	68
9.2.3	Liens avec les intérêts portés à ses parcelles boisées	69
9.2.4	Liens avec le choix de planter ou de faire une régénération naturelle.	70
10	Conclusion et Annexe	70

1. Introduction

Cette action fait suite à la réalisation de coupes rases en forêt privée sur des parcelles plantées avec notamment l'aide de l'État. Or leur renouvellement, afin d'avoir des peuplements productifs servant de support à une filière bois, n'est pas garanti. De plus, le changement climatique suscite des interrogations sur la pertinence des solutions techniques retenues jusque-là. Cependant, toutes les propositions qui vont être proposées devront recueillir l'accord des premiers concernés, les propriétaires forestiers privés. Quelle est leur perception du renouvellement ? Cette problématique bien que n'étant pas limitée aux frontières de la région Grand Est est abordée dans le cadre du projet Plantation Innovante en Forêt (PIF).

Dans ce cadre, l'Institut pour le Développement Forestier, service de recherche et développement du Centre National de la Propriété Forestière (CNPFP-IDF), a été chargé de réaliser une étude auprès des propriétaires forestiers privés de la région Grand-Est (10 départements : Haut Rhin, Bas Rhin, Meurthe et Moselle, Moselle, Meuse, Vosges, Aube, Ardennes, Marne, Haute Marne) sur leurs comportements et leurs attentes en matière de renouvellement de leurs parcelles en milieu forestier. La méthode de travail retenue s'appuie sur une méthodologie éprouvée, une enquête téléphonique auprès d'un échantillon représentatif de propriétaires forestiers privés et un questionnaire qui tient compte des résultats obtenus par le CNPFP-IDF depuis une dizaine d'années sur la connaissance du comportement des propriétaires forestiers privés.

Près de 1000 propriétaires forestiers de la région Grand-Est ont donc fait l'objet d'une enquête téléphonique.

Le présent rapport résume la méthodologie retenue, présente les caractéristiques des propriétaires

forestiers interrogés et l'existence éventuelle d'un document de gestion durable sur leurs parcelles

boisées, l'obtention d'informations forestières, la réalisation ou non de coupes, et si oui ce qu'ils envisagent de faire pour renouveler leurs parcelles forestières.

2. Méthodologie et calendrier retenu

2.1. Méthodologie

Le travail réalisé comprend :

- La préparation du fichier cadastral des 369 000 propriétaires de la région Grand-Est
- La sélection des 82 000 propriétaires de surfaces forestières d'un ha et plus

(Population mère) :

Le CNPFP a fourni un fichier interne contenant des informations sur la surface forestière par

département et totale et des informations sur les propriétaires concernés :

- Le tirage aléatoire stratifié par département, parmi les classes de surfaces inférieures à 10ha.
- La prise en compte de la totalité des classes de surfaces de plus de 10 ha.

En vue de l'enquête téléphonique, le CREDOC a vérifié la répartition des propriétaires forestiers par départements et classes de surfaces forestières, a exclu les « hors cible » et

notamment les propriétés relevant du régime forestier, en conservant uniquement les groupements forestiers et les personnes morales

- Le fichier ainsi préparé a fait l'objet d'un enrichissement en numéros de téléphones : 19 000

numéros de téléphones fiables ou plausibles.

- Le CREDOC a réalisé, avec le prestataire d'enquête EDFIELD, l'interrogation des 1 000 propriétaires forestiers par téléphone et a travaillé sur les données recueillies afin de fournir au CNPF les bases des réponses anonymisée, ainsi que des tris à plats et croisés nécessaires à leur analyse.
- Le questionnaire a été construit par le CNPF et adapté lors d'échanges avec le CREDOC afin d'en optimiser son contenu. Un test téléphonique auprès de 22 propriétaires forestiers a permis de valider la bonne compréhension des questions. La durée du questionnaire est de 14 minutes en moyenne.
- **Après l'interrogation les informations, à caractère personnel, contenues dans le fichier initial ou collectées lors de l'enquête (email), ne sont pas conservées. La base définitive de résultats est anonymisée.** Une variable de redressement est créée afin d'assurer la représentativité de la population interrogée par rapport aux classes de surface et aux départements.

2.2 Calendrier

Juillet : validation du questionnaire CNPF/ CREDOC et programmation de la passation

Septembre : Test du questionnaire auprès de 22 propriétaires, tirage et enrichissement du fichier cadastral

Du 17 Septembre au 9 Octobre : Interrogation de 1001 propriétaires forestiers

Octobre : Nettoyage de la base de répondants, traitements

Novembre : transmission des livrables par le CREDOC

Avril à Juillet 2021 : analyse des résultats dans le cadre du recrutement d'un Contrat à Durée Déterminé de 3 mois comme ingénieur d'études. Candidat retenu : Clément Josset
Rédaction du rapport de l'étude en 2022

3. Caractéristiques de la région Grand-Est

Le climat est de type océanique dégradé avec une influence continentale croissante d'Ouest en Est.

Le massif vosgien présente des tendances continentales marquées ; les hivers sont longs et rigoureux tandis que les étés peuvent être courts, très chauds et orageux.

Les précipitations moyennes annuelles, qui augmentent avec l'altitude, varient de 600 mm à 2 000 mm sur la montagne vosgienne. Cependant, le sud de l'Alsace est protégé par les crêtes vosgiennes qui font écran aux vents d'ouest humides (effet de foehn) et la moyenne des précipitations annuelles y est comprise entre 530 mm et 700 mm suivant la localisation. La géologie est très variable, avec notamment la bordure Est du Bassin Parisien, le massif vosgien ou encore les formations sédimentaires de la plaine du Rhin.

En résumé, les conditions écologiques ne sont pas un obstacle à la production forestière que ce soit à cause de l'altitude ou des précipitations, même si elles peuvent imposer localement des limitations.

4. Caractéristiques de la population interrogée

4.1 Répartition par classe d'âge

Les résultats ont été regroupés par classes d'âge selon les critères habituellement retenus en forêt privée.

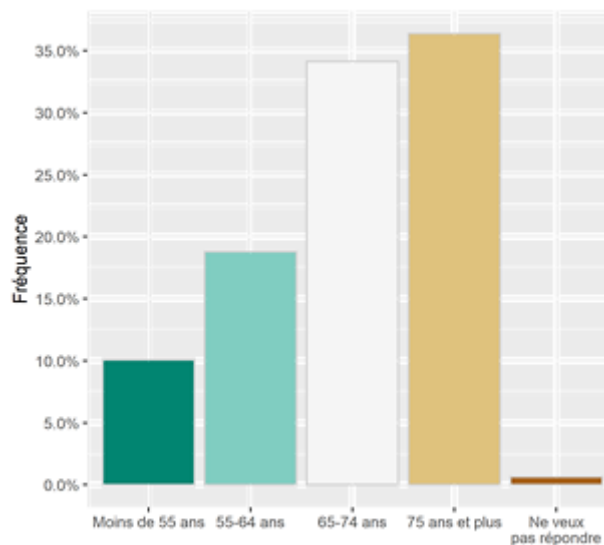


Figure n° 1 : Répartition par classe d'âge des propriétaires concernés - résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes –Analyse CNPF-IDF

La population des propriétaires forestiers interrogée est âgée : **29 % d'entre eux ont moins de 65 ans**. Ce résultat est cohérent avec les enquêtes CNPF-IDF menées auprès des propriétaires forestiers ; il est lié au mode fréquent d'entrée en possession de ces parcelles que constitue l'héritage alors même que l'espérance de vie à la naissance dans le Grand Est, en 2019, est de 84,6 ans pour les femmes et de 79 ans pour les hommes (*source INSEE*).

4.2. Surface boisée possédée

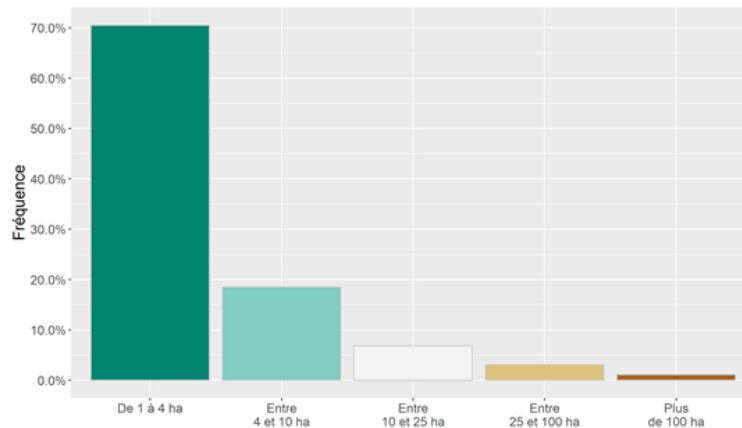


Figure n° 2 : Répartition par classe de surface des propriétaires concernés - résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF.

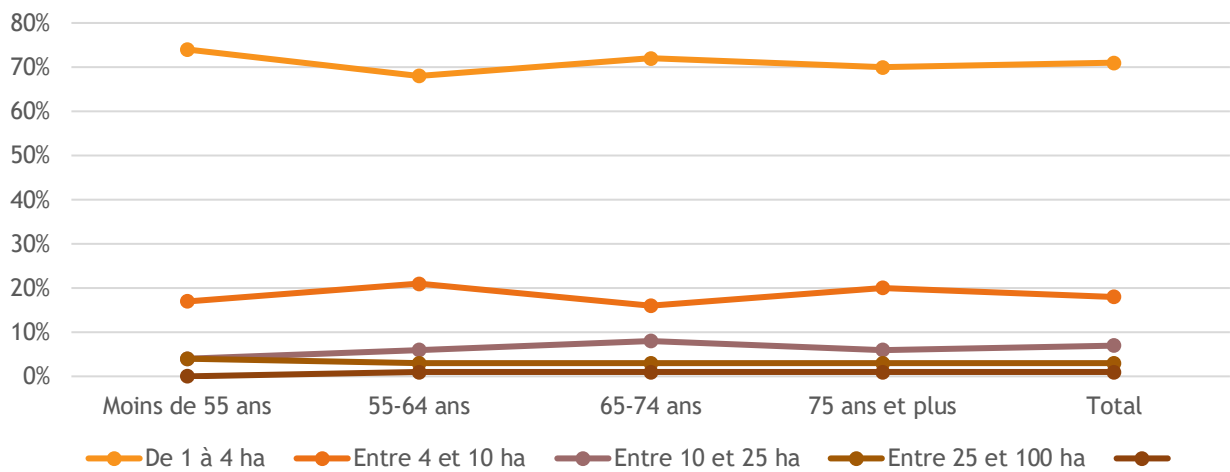


Figure n° 3 : Répartition par classe d'âge des propriétaires concernés et par surface possédée – Résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Le test du Chi² montre que l'indépendance, entre la surface et l'âge du répondant, ne peut pas être rejetée au seuil P=0,95.

4.3. Existence d'un document de gestion durable

Une propriété peut disposer de plusieurs documents de gestion durable, que ce soit le Plan Simple de Gestion (PSG) pour les propriétés de plus de 25 hectares ou celles de plus de 10 bénéficiant d'un allègement fiscal notamment, les codes de bonne pratiques sylvicoles (CBPS), présentés par le propriétaire à titre volontaire, pour les propriétés ne relevant pas d'un plan simple de gestion ou encore les règlements types de gestion (RTG) pour les adhérents à une coopérative ou à un groupement de producteurs dans le cas où ils ne relèvent pas d'un plan simple de gestion.

Dans tous les cas, il s'agit de formaliser le projet du propriétaire forestier en cohérence avec le schéma régional de gestion sylvicole (SRGS) de la région de situation de la forêt, ce qui se traduit, au vu d'analyses réalisées sur la France métropolitaine par une plus grande fréquence de coupes et de travaux et par un meilleur renouvellement des peuplements après coupe. **Soit 14 % des propriétés en ont au moins un dans le Grand Est.**

PSG	8 %
RTG	2 %
CBPS	9 %

Tableau n° 1 : Pourcentage de document de gestion durable par type de document - résultats pondérés - source enquête CNPFP- projet plantations innovantes –Analyse CNPFP-IDF

Ces chiffres peuvent paraître faibles, rapportés au nombre total de propriétés privées. Cependant, ils représentent une proportion importante de celle-ci.

4.4. Niveau de formation

Le niveau de formation – différent de l'obtention d'un diplôme reconnu - est un des éléments qui peut expliquer le comportement des propriétaires forestiers privés. Y a-t-il un lien entre celui-ci et la surface possédée, ou encore avec l'âge du répondant ?

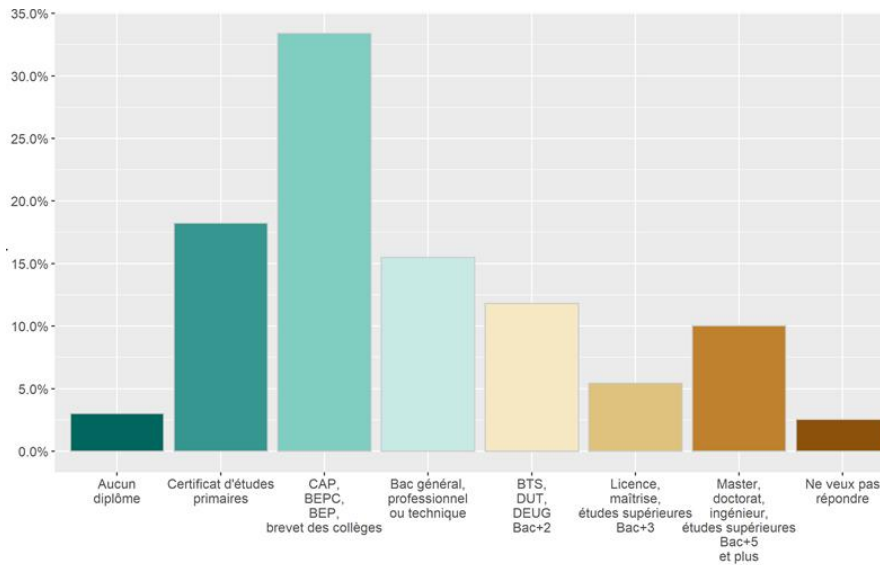


Figure n° 4 : Répartition par niveau de diplôme le plus élevé des propriétaires concernés - résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes –Analyse CNPF – IDF

Une partie des répondants n'a pas de diplôme. Il conviendrait en principe, par souci d'exhaustivité d'y ajouter une partie parmi les personnes qui n'ont pas répondu. Les propriétaires qui ont un niveau de formation supérieur au baccalauréat ne représentent qu'un peu moins de 30 % de la population interrogée. **Il conviendra d'en tenir compte dans la formulation des messages destinés à ces mêmes propriétaires forestiers.**

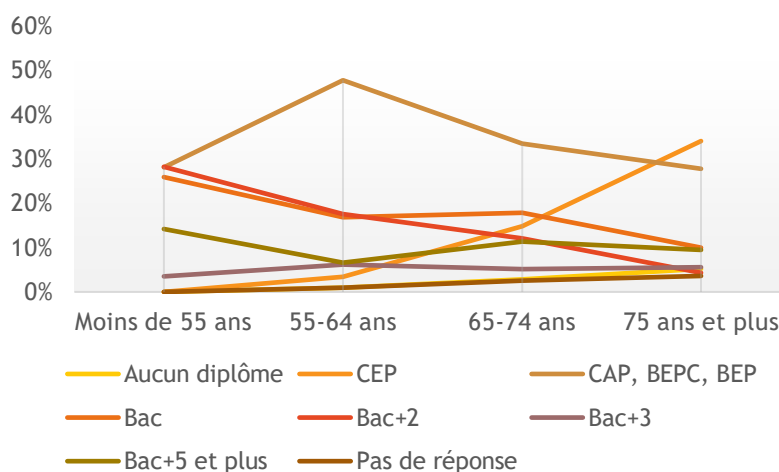


Figure n° 5 : Répartition par niveau de diplôme le plus élevé et par classe d'âge des propriétaires concernés - résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes –Analyse CNPF – IDF

Nous voyons le poids croissant des formations de niveaux supérieurs ou égal au baccalauréat pour les moins de 55 ans. En contrepartie, l'importance relative de ceux qui possèdent un CEP diminue.

Ces données sont à rapprocher de celles disponibles pour la France métropolitaine en 2015 (Source INSEE) :

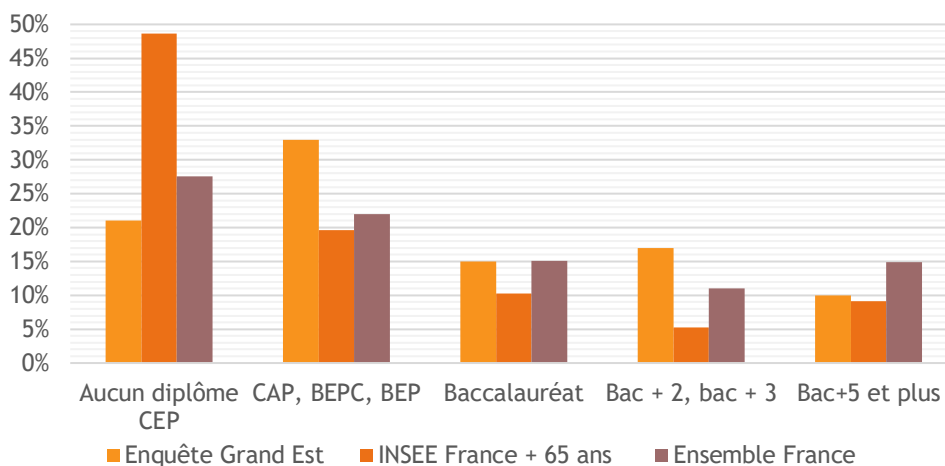


Figure n° 6 : Répartition par niveau de diplôme le plus élevé des propriétaires concernés, des données nationales pour les 65 ans et plus en France en 2015, et pour l'ensemble de la France en 2015 - résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes– Analyse CNPF – IDF

Le niveau de formation est plus élevé que celui de la population des 65 ans et plus, qui représentent 70 % des répondants à cette enquête. Ceci est amené à évoluer, le pourcentage dans l'ensemble de la population française de personnes ayant un diplôme supérieur au baccalauréat étant de 26 %.

4.5. Situation professionnelle

La population enquêtée comprend 74 % de retraités. Ceci est cohérent avec l'âge de ces mêmes personnes. Si nous analysons les résultats par catégorie socioprofessionnelle, nous obtenons le résultat ci-après :

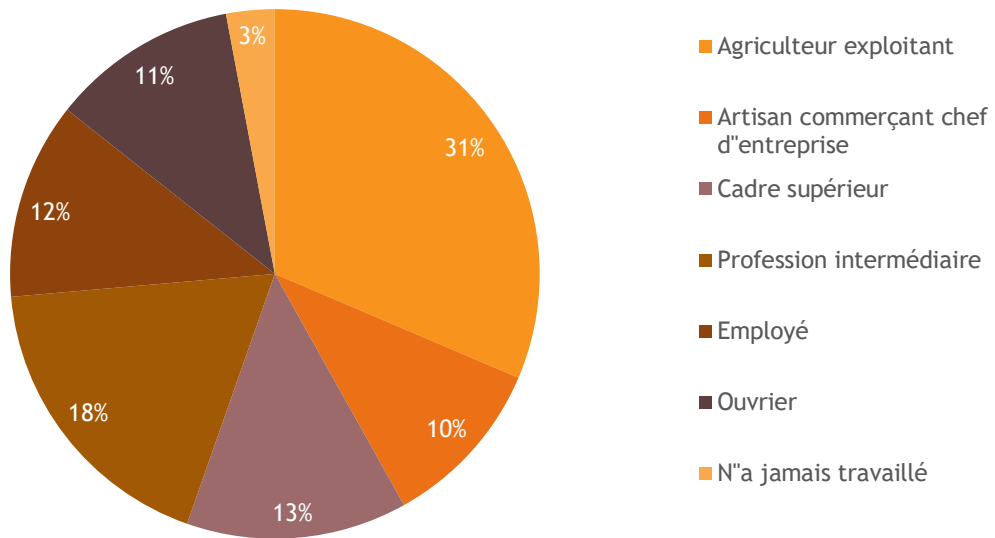


Figure n° 7 : Répartition par situation professionnelle ou passée pour les retraités des propriétaires concernés - résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Les analyses réalisées lors d'enquêtes précédentes montrent le peu de lien entre ces mêmes catégories socioprofessionnelles et les comportements de propriétaires forestiers. De plus, certaines visions évoluent lors de la cessation de l'activité professionnelle, sans pouvoir définir de déterminisme strict.

4.6 Sexe du répondant

La population enquêtée comprend environ 29 % de femmes et 71 % d'hommes. Ce résultat est homogène avec ceux obtenus dans d'autres enquêtes similaires. L'analyse en fonction de la classe d'âge aboutit à la figure ci-après :

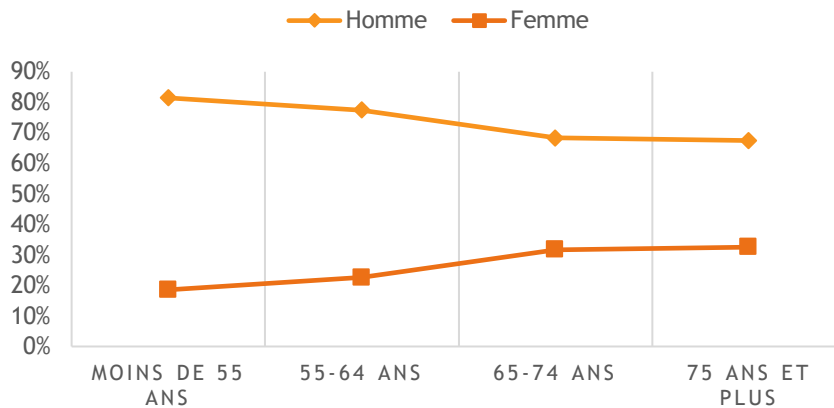


Figure n° 8 : Répartition par sexe et par classe d'âge des répondants - résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Ce résultat est logique, dans le sens que les femmes ont une espérance de vie supérieure à celle des hommes, et que dans le cas d'une propriété détenue par un ménage, le décalage moyen constaté aboutit à une plus grande proportion de veuves parmi les personnes âgées.

Peut-on constater une différence de surface possédée entre les hommes et les femmes ?

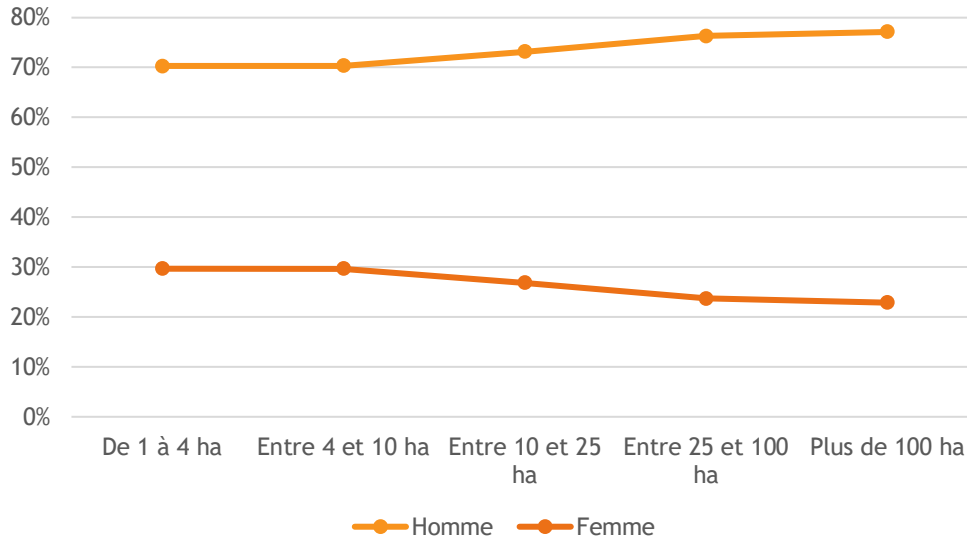


Figure n° 9 : Répartition par sexe et par classe de surface- résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Les hommes possèdent proportionnellement plus de grandes propriétés boisées que les femmes. L'enquête de structure de la forêt privée de 2012 montre des stratégies patrimoniales légèrement différentes, les hommes ayant plus tendance à agrandir leur propriété ou à s'en séparer que les femmes, toutes choses égales par ailleurs.

4.7 Intérêts portés à ses bois

La forêt privée française en général est souvent caricaturée comme une belle endormie dont ses propriétaires se désintéressent, ou encore comme un tiroir-caisse, voire un placement faiblement imposé. Les enquêtes précédentes, réalisées tant par le CNPF que par le Ministère de l'Agriculture font apparaître une réalité plus complexe, avec les notions de biodiversité ou encore d'espace de liberté. Qu'en est-il dans le Grand-Est ?

Les questions portent sur les parcelles boisées du propriétaire forestier pour éviter toute ambiguïté, au vu d'autres enquêtes portant sur ce même thème ; elles tiennent compte de l'expérience acquise en la matière ainsi que des évolutions sociétales perçues : par exemple, on peut s'intéresser à ses parcelles boisées comme espace thérapeutique. Un répondant peut répondre « oui » à chacune des propositions, le classement par ordre d'importance s'étant avéré très difficile à réaliser au téléphone. Les résultats détaillés par nature d'intérêt sont classés par ordre d'importance décroissante. Mais, au préalable, les personnes interrogées portent-elles un intérêt envers leurs parcelles boisées ?

Le nombre total des différentes natures d'intérêt pour une même personne a été calculé, celui-ci pouvant être un indicateur, de la complexité de sa vision de ses parcelles boisées, et donc des éléments à prendre en compte dans un argumentaire de promotion d'une politique concernant la forêt privée.

4.7.1. Nombre d'intérêts

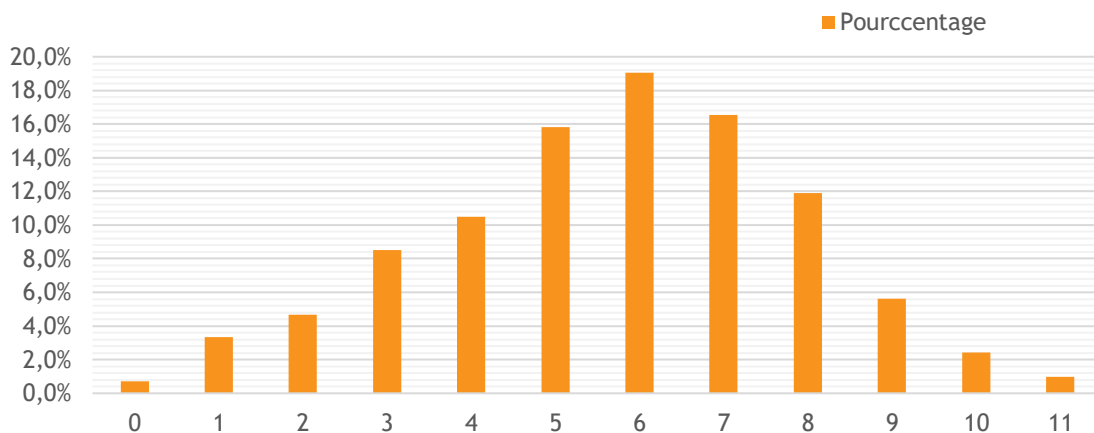


Figure n° 10 : Nombre intérêts portés à ses bois – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Les propriétaires interrogés ont en moyenne **5,7 intérêts différents** par rapport à leurs parcelles boisées ; moins de 1 % n'y portent pas d'intérêt. La répartition de ce même nombre

suit globalement une courbe de Gauss. **Leur vision est donc complexe. Les politiques concernant la forêt privée devront en tenir compte sous peine d'échec.**

Pouvons-nous relier ces éléments avec des caractéristiques telles que la classe d'âge ou la surface possédée ?

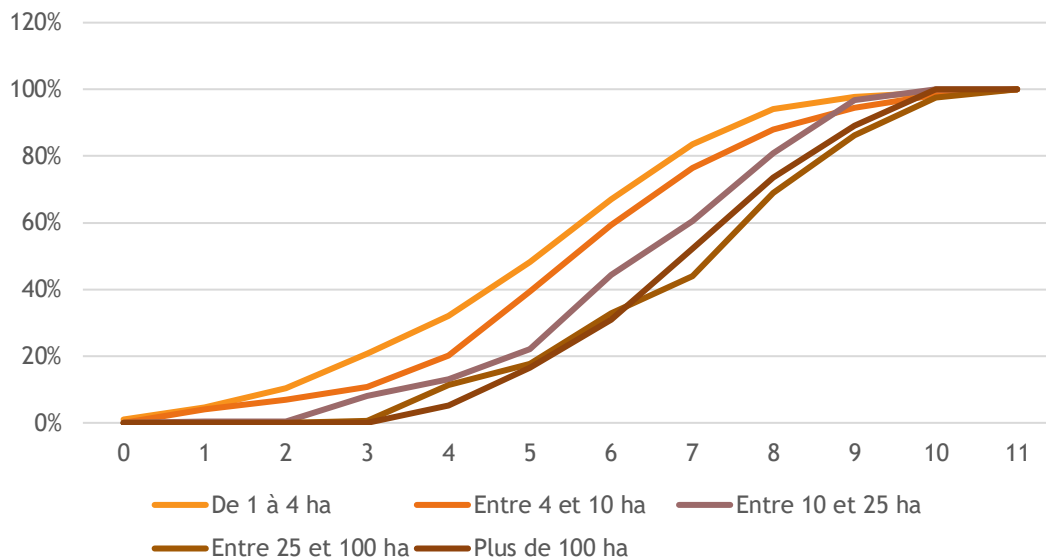


Figure n° 11 : Nombre intérêts portés à ses bois en fonction de la classe de surface – pourcentage cumulé – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Il y a un lien entre la surface possédée et le nombre d'intérêts portés : plus elle est importante, plus la vision de ses parcelles boisées est complexe.

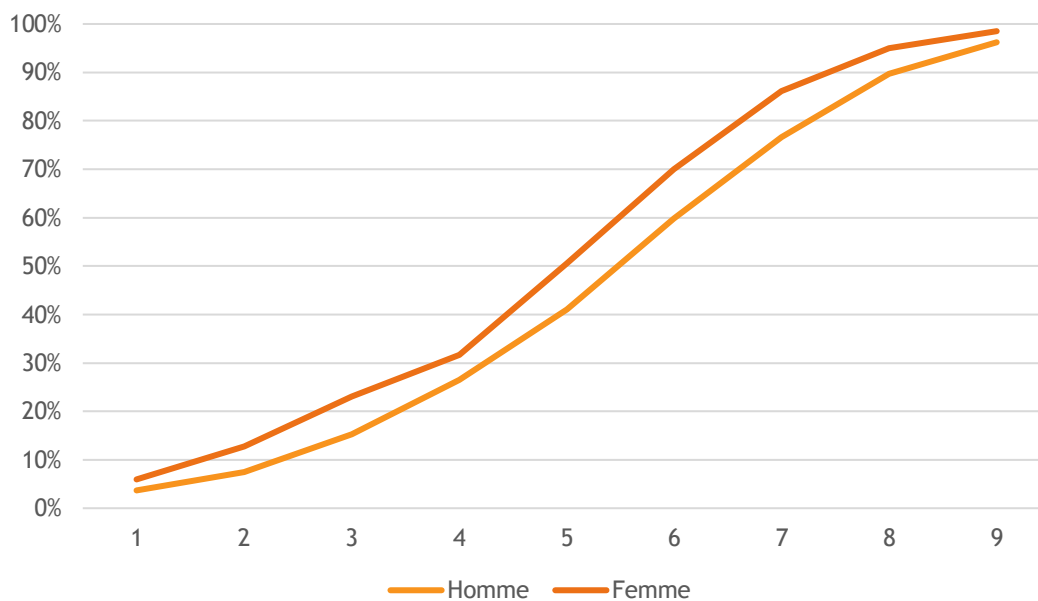


Figure n° 12 : Nombre intérêts portés à ses bois en fonction du sexe du répondant – pourcentage cumulé – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes– Analyse CNPF – IDF

Les femmes ont tendance à avoir moins d'intérêts en nombre que les hommes.

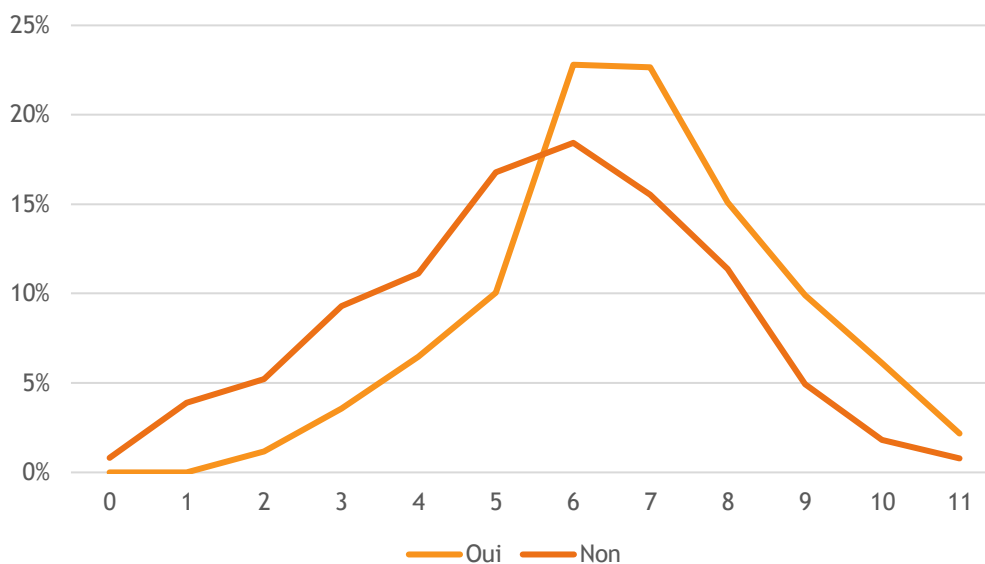


Figure n°13 : Nombre intérêts portés à ses bois en fonction de l'existence d'un document de gestion durable – pourcentage cumulé – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes –Analyse CNPF – IDF

Le nombre d'intérêts portés aux parcelles boisées possédées est plus élevé dans le cas où il y a un document de gestion durable, sans pouvoir dire s'il y a ou non une dépendance entre les deux réponses. L'examen par type de document de gestion durable ne montre pas de différence significative.

En conclusion, les propriétaires interrogés ne se désintéressent pas de leurs parcelles bois, à l'exception de moins de 1 % au total. Il y a un lien entre la surface possédée et le nombre d'intérêts portés : plus elle est importante, plus la vision de ses parcelles boisées est complexe. Mais les différences en fonction des classes d'âge sont faibles, même si les plus jeunes ont tendance à avoir une vision plus complexe. Il n'y a pas de différences significatives dans le cas des niveaux de formation, ou encore la catégorie socioprofessionnelle à l'exception des ouvriers qui ont tendance à avoir un nombre de pôles d'intérêt plus élevé. Les femmes ont tendance à avoir moins d'intérêts différents en nombre que les hommes. Enfin, le nombre d'intérêts portés à ses parcelles boisées est plus élevé dans le cas où il y a un document de gestion durable, sans pouvoir dire s'il y a ou non une dépendance entre les deux réponses.

4.7.2. Intérêts par nature

Les thèmes abordés sont ceux classiques liés à la politique forestière avec la production de bois, pour soi ou pour les autres – ces deux destinations étant nettement séparées au vu d'enquêtes précédentes-, la chasse qui est un usage traditionnel, ou la constitution d'un patrimoine ou l'avantage fiscal. Ils abordent des sujets plus qualitatifs et personnels, comme l'attachement affectif – qui nécessite, pour être maintenu, la possibilité d'agir efficacement chez soi -, un espace de loisirs et de détente – la société française vit en grande majorité dans des agglomérations-, un espace de liberté – élément parfois dénié dans des politiques publiques -, la préservation de l'environnement qui est une préoccupation croissante dans la population française, et l'espace thérapeutique qui constitue une nouveauté. Les notions de revenu régulier ou de lieu d'accueil du public n'ont pas été évoquées, au vu des résultats des autres enquêtes, et celles concernant la rémunération éventuelle des services écosystémiques ne rentrent pas dans le cadre de cette étude.

4.7.2.1. Résultats globaux et par classe de surface

	De 1 à 4 ha	Entre 4 et 10 ha	Entre 10 et 25 ha	Entre 25 et 100 ha	Plus de 100 ha	Total
Un attachement affectif	83%	84%	91%	90%	90%	84%
La préservation de la biodiversité	79%	85%	87%	89%	95%	82%
La constitution d'un patrimoine familial	73%	83%	90%	90%	96%	77%
Un espace de liberté	68%	73%	79%	80%	75%	70%

La production de bois pour soi	65%	65%	62%	50%	35%	64%
Un espace de loisirs et de détente	44%	50%	58%	68%	65%	47%
Un territoire de chasse	40%	49%	55%	64%	79%	44%
Un lieu de cueillette (champignon, fleurs...)	29%	35%	42%	53%	38%	32%
La production de bois pour l'industrie	22%	37%	53%	74%	83%	29%
Un espace thérapeutique	28%	30%	31%	45%	30%	29%
Un avantage fiscal	10%	10%	25%	37%	48%	12%

Tableau n°2 : Quels intérêts portés-vous à vos bois ? par classe de surface possédée par le répondant et par importance décroissante – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Des écarts très importants existent entre les différents intérêts, en allant **de 84 % à 12%**.

Ces mêmes résultats peuvent être vus sous la forme de courbes :

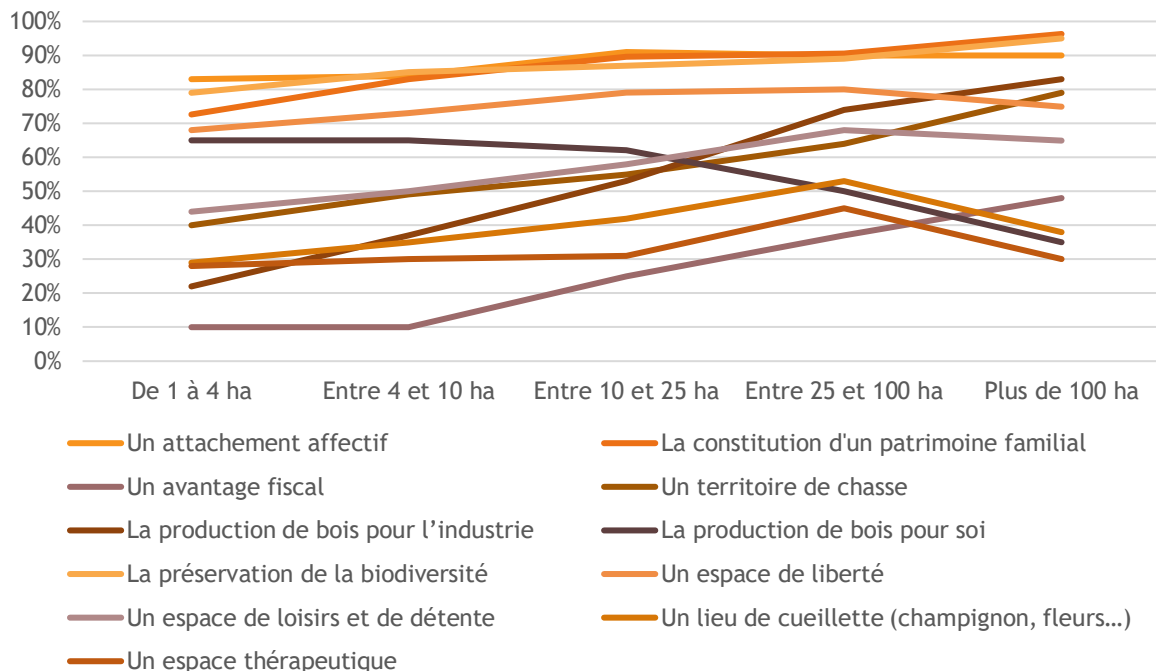


Figure n° 14 : Quels intérêts portés-vous à vos bois ? par classe de surface possédée par le répondant – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes– Analyse CNPF – IDF

4.7.2.2. *Attachement affectif*

L'attachement affectif vient en premier, avec une valeur moyenne de 84 %. Le morcellement de la propriété privée n'implique pas un désintérêt envers celle-ci, même si une petite minorité des propriétaires n'y est pas attachée ; ce résultat est confirmé par des valeurs allant de 83 % à 90 % selon les classes de surface. Nous pouvons aussi y voir un élément fort : **les décisions et propositions peuvent être rationnelles, mais elles doivent tenir compte de cet aspect affectif**. Ce résultat est aussi cohérent avec ceux des enquêtes menées par le réseau d'observation des forestiers privés depuis une quinzaine d'années (RESOFOP).

Les propriétaires qui ont un attachement affectif envers leurs parcelles boisées ont un document de gestion durable dans 93 % des cas, contre 83 % pour ceux qui n'ont pas d'attachement affectif ; les résultats sont similaires quels que soient les différents types de document de gestion. Il n'y a pas de différences significatives selon la classe d'âge du répondant, à l'exception de ceux qui n'ont pas de diplôme pour lesquels les valeurs tombent à 65 % en moyenne, le fait d'être ou non en activité, ou encore le sexe du répondant aboutit à des résultats identiques. Les agriculteurs, en activité ou non, ont le plus faible attachement affectif, avec 79 % des réponses : est-ce car une partie d'entre eux considère la forêt comme une concurrence aux terrains agricoles ou comme un lieu de faible rapport ? **L'ensemble de ces résultats confirme que les propriétaires forestiers privés sont majoritairement attachés affectivement à leurs parcelles boisées.**

4.7.2.3. *La préservation de la biodiversité*

La préservation de la biodiversité est un pôle d'intérêt pris en compte de façon relativement récente, moins de dix ans. Elle est à un niveau global similaire à l'attachement affectif : **82 %**. Les propriétaires forestiers ont conscience du rôle environnemental de leurs parcelles boisées. Ce résultat est le plus élevé obtenu lors de ces dix dernières années ; il dépasse même légèrement celui obtenu sur l'enquête Vocal (CNPFP) en Massif central en 2016 où il était de 76 %. Même si nous ne pouvons pas parler de différence significative, il confirme que cette notion est largement partagée.

Que signifie dans ces conditions une politique environnementale ? Nous pouvons nous interroger sur la manière de mettre en œuvre une politique environnementale déconnectée de cette réalité. En d'autres termes, il semble plus efficace d'accompagner les propriétaires forestiers privés pour qu'ils fassent mieux, plutôt que de leur imposer des pratiques. Cette vision, il convient de le préciser, n'impliquant pas la réalisation ou le refus éventuel de coupes et de travaux. Par ailleurs, quel sens pour des actions visant à fournir du bois pour l'industrie ?

Ces résultats dépendent de la classe de surface, ils sont de 79 % pour les propriétés de 1 à 4 hectares, et montent à 95 % pour celles de plus de 100 hectares. Cette vision touche toutes les classes d'âge, même si les plus de 75 ans et plus répondent oui à 78 %. Il n'y a pas de différence significative selon la catégorie socioprofessionnelle du répondant ou du sexe. Ce qui montre que cette vision est largement partagée.

4.7.2.4. *La constitution d'un patrimoine familial*

La constitution d'un patrimoine est un intérêt partagé par les trois quarts des répondants. Ce terme recouvre deux notions : celle d'avoir des racines, ou encore d'avoir quelque chose à transmettre d'une part, et celle de constitution d'une réserve monétaire d'autre part. Cette valeur dépasse celle obtenue lors de l'enquête réalisée sur le Massif Central (VOCAL) en 2016 (62 %), et celle réalisée sur la France (RESOFOP) en 2015 (50 %). Peut-on parler de valeur refuge au sens immatériel du terme, en plus de celle matérielle ?

Cette réponse est liée à la surface possédée : elle est de 73 % pour les propriétés de 1 à 4 ha, et monte à 96 % pour celles de 100 ha et plus. Ils ont plus fréquemment un document de gestion durable sans que la différence soit significative. Les moins de 55 ans répondent plus « oui » à cette question de façon significative (87 %). Il n'y a pas de différence avec le niveau de formation ou la catégorie socioprofessionnelle. Par contre, c'est plus le fait des femmes que des hommes (84 % au lieu de 73 %).

4.7.2.5. Un espace de liberté

Les parcelles boisées en tant qu'espace de liberté en tant que telles, donc indépendamment du fait de pouvoir y agir d'une manière ou d'une autre, – suite à des travaux qualitatifs - ont commencé à être prises en compte en 2015, avec des questions spécifiques sur le Massif Central (54 % des répondants) puis dans le cadre du changement climatique (MACCLIF) en 2018 (81 % des réponses). Nous y avons vu une demande de se situer dans un espace non réglementé, où l'homme est absent, et où les choses se passent de façon naturelle, donc sans nécessité apparente d'intervention anthropique. Ceci renvoie aussi au concept d'invention de la nature au cours du XIX^{ème} siècle. Cette vision est confirmée en 2020 avec 70 % des propriétaires interrogés dans le Grand Est qui ont répondu « oui », ce qui confirme cette vision.

Il n'y a pas de différence significative en fonction de la surface possédée. La possession d'un document de gestion durable ne remet pas en cause cette notion, bien au contraire. C'est, de façon significative, plus la vision des moins de 65 ans (77 % au lieu de 67 % pour les plus âgés, ainsi que des hommes (73 % contre 65 % pour les femmes).

4.7.2.6. La production de bois pour soi

La notion de production de bois est ambiguë : une parcelle boisée produit du bois, par définition. Cependant, une enquête réalisée sur un échantillon représentatif national en forêt privée en 1999 (SSP) a montré que la très grande majorité (90 % des propriétaires concernés) ne se sent pas producteur de bois ; la réponse négative domine dans toutes les classes de surface, y compris les plus importantes. Ce qui amène à s'interroger sur la perception de cette question. De fait, les enquêtes suivantes montrent des différences entre la production de bois pour soi, et de fait aussi pour des circuits courts, et ceux pour l'industrie dont l'impact est vu de façon différente. D'où une première question, traitée ici, de production de bois pour soi.

64 % des répondants répondent « oui ». Elle est de 65 % pour les propriétés de moins de 10 ha, elle diminue à 50 % pour celles de 25 à 100 ha, et à 35 % pour celles de plus de 100 ha. Il n'est pas possible de dire si cette différence est due à la possession d'un patrimoine global plus important pour les grandes propriétés – comme semble l'indiquer l'enquête de structure de la forêt privée de 2012 (SSP) – diminuant l'intérêt de disposer de bois pour soi, ou d'un fonctionnement social, comme pourrait éventuellement le suggérer les résultats importants dans les départements du Haut-Rhin (86 %) et du Bas-Rhin (80 %).

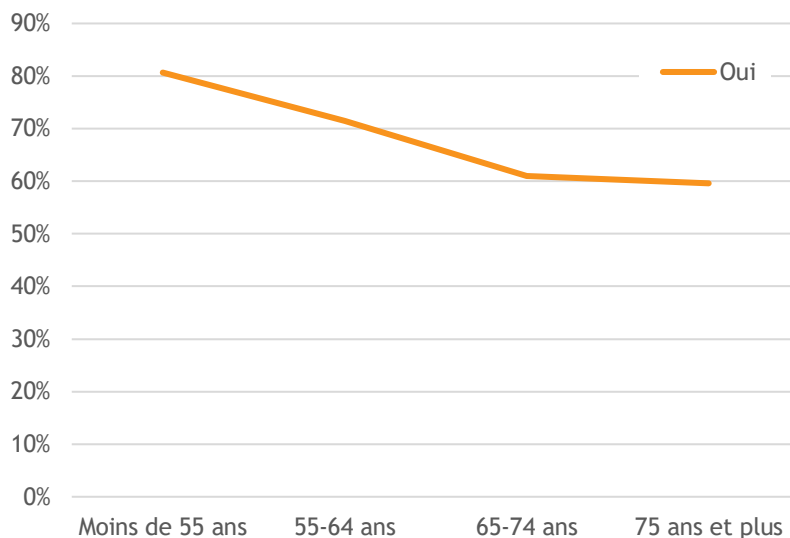


Figure n° 15 : Mes parcelles boisées sont un lieu de production de bois pour moi par classe de d'âge du répondant – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes– Analyse CNPF – IDF

La diminution de réponses positives en fonction de l'âge laisse présupposer qu'une partie de ceux-ci doit avoir la capacité d'aller dans ces bois pour s'intéresser à la production de bois pour soi, mais pas que. En effet, il semble que d'autres motifs sous-tendent les réponses des plus de 65 ans.

Si nous regardons le niveau de formation, ce pourcentage diminue quand le répondant a un niveau égal ou supérieur à la licence. C'est plus le fait des hommes (68 %) que des femmes (54 %). Les agriculteurs (77 %) et les ouvriers (82 %) dépassent aussi la moyenne ; à l'opposé, nous avons les artisans, commerçants, chefs d'entreprise (48 %) et les cadres supérieurs (43 %).

4.7.2.7. Un espace de loisirs et de détente

Ce pourcentage est lié à la surface possédée, en allant de 44 % pour les propriétés de 1 à 4 ha, jusque 65 % pour celles de plus de 100 hectares.

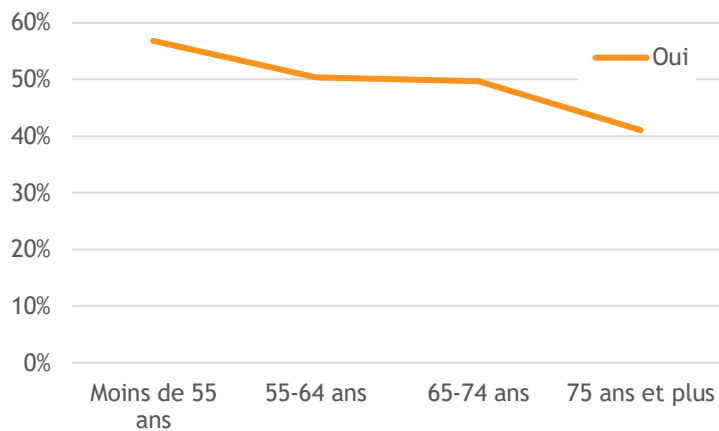


Figure n° 16 : Mes parcelles boisées sont un espace de loisir et de détente par classe de d'âge du répondant – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes– Analyse CNPF – IDF

Cette valeur diminue en fonction de la classe d'âge du répondant. C'est plus le fait des femmes (52 %) que des hommes (49 %). Elle n'est pas liée à un niveau de formation. Ce qui confirme indirectement que cette réponse est liée à des usages.

4.7.2.8. Un territoire de chasse

La notion de territoire de chasse concerne 44 % des répondants. Ce terme est complexe. En effet, la personne peut connaître ou tolérer l'existence de la chasse, sans pour autant chasser ni approuver celle-ci. Ce résultat montre aussi les difficultés de communication dans le simple cas de régulation des populations de cervidé ou de sangliers, celles-ci pouvant susciter l'incompréhension d'une partie du public, voire son rejet. Nous y voyons là une conséquence du glissement de l'exercice de la chasse pour protéger des populations rurales à celle d'un loisir exercé par des personnes résidant en partie dans des agglomérations. Cette valeur est supérieure à celle obtenue sur le Massif Central (32 %) et l'enquête nationale de 2015 (31 %), sans pouvoir y définir de causalité.

Ce pourcentage est lié à la surface possédée, en allant de 40 % pour les propriétés de 1 à 4 ha, jusque 79 % pour celles de plus de 100 hectares.

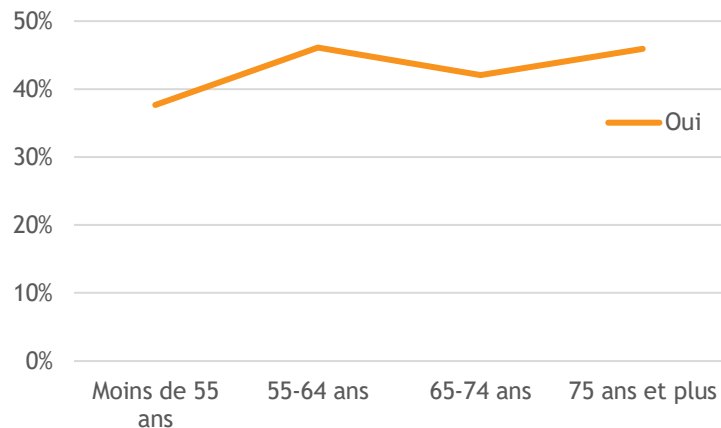


Figure n° 17 : Mes parcelles boisées sont un territoire de chasse par classe de d'âge du répondant – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Nous ne pouvons pas parler de différence nette en fonction des classes d'âges.

C'est plus le fait de ceux qui n'ont pas de diplôme (55 %) ; a contrario ceux qui sont du niveau master et plus ne sont que 29 % ; il n'y a pas de différence nette pour les autres niveaux. Il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes. Ce qui montre que cette réponse est autant liée à une perception qu'à un usage.

4.7.2.9. Un lieu de cueillette (champignon, fleurs...)

Le lieu de cueillette présente un intérêt pour 32 % des répondants. Ce qui n'implique pas un prélèvement systématique annuel. Ce chiffre de 29 % pour les propriétés de 1 à 4 ha, monte jusque 53 % pour celles de 25 à 100 hectares, puis chute à 38 % pour celles de plus de 100 hectares. Est-ce à dire que la manière de concevoir sa propriété boisée change pour les plus importantes, en passant plus de l'autoconsommation à la commercialisation ?

Disposer ou non d'un document de gestion durable ne change pas cet aspect (40 % pour ceux qui en disposent contre 31 % pour les autres). Il n'y a pas de lien net avec l'âge du répondant, même si ceux de moins de 55 ans y portent un intérêt à 39 %, de même qu'avec le niveau de formation ou la catégorie socioprofessionnelle, même si cet intérêt est plus le fait des cadres supérieurs ayant suivi une formation longue après le baccalauréat.

4.7.2.10. La production de bois pour l'industrie

Elle ne vient qu'en neuvième production, avec une moyenne de 29 %, ce qui confirme les inquiétudes évoquées lors d'un colloque portant sur les résultats de RESOFOP en 2016. Ce résultat est fortement corrélé avec la surface possédée, avec 22 % de « oui » pour les propriétés de 1 à 4 hectares, jusque 83 % pour celles de plus de 100 hectares. Là encore, ces chiffres posent des questions : une minorité des propriétaires de forêts de plus de 100

hectares (17 %) n'est pas intéressée par la fourniture de bois à l'industrie ; nous retrouvons un chiffre approchant pour la France en 2009 : 20 %, les chiffres pour les autres classes de surface sont similaires. Il y a d'autres attentes. **Par ailleurs, la question de la mobilisation de bois qui implique des investissements en savoir-faire et en temps reste entière, car la délégation à un partenaire de confiance implique aussi un investissement en temps.**

En tous cas, la valorisation de la production de bois pour l'industrie pose des difficultés qui semblent être aggravées avec un discours que la forêt pourrait produire plus de bois, qui, couplé avec le rappel constant d'un marché mondial du bois, n'incite pas à la mobilisation active des propriétaires concernés.

Les propriétés qui disposent d'un document de gestion durable répondent « oui » à 53 % contre 27 % pour les autres. Ce qui confirme l'intérêt de la promotion active de ceux-ci auprès des propriétaires forestiers, comme cela a été démontré depuis plus d'une dizaine d'années.

Il n'y a pas de lien significatif avec l'âge du répondant, le niveau de formation ou sa catégorie socioprofessionnelle. C'est plus le fait des hommes (33 %) que des femmes (22 %).

Peut-on parler d'une absence de lien affectif entre les propriétaires forestiers et l'industrie du bois ? en tous cas, un discours culpabilisant ne semble pas efficace pour améliorer la situation, surtout dans un contexte de changement climatique mettant à mal les peuplements forestiers.

4.7.2.11. Un espace thérapeutique

Cette question dans ce type d'enquête réalisée auprès des propriétaires forestiers privés est nouvelle. Elle fait suite à la popularisation du concept de la forêt, être vivant, la forêt, lieu pour se ressourcer, se faire du bien en enlaçant un arbre, etc. Il ne s'agit pas ici de juger ces visions, mais de voir quelle en sont les impacts sur les propriétaires forestiers privés.

La surprise vient du pourcentage global de réponses, 29 %, qui est équivalent à celui de la production de bois pour l'industrie. Il montre clairement que la forêt est, par certains aspects, une composante de la société, et confirme, là encore, les craintes émises lors de ce même colloque RESOFOP de 2016, de concurrence entre différentes productions matérielles et immatérielles.

Ce résultat est corrélé avec la surface possédée, avec 28 % de « oui » pour les propriétés de 1 à 4 hectares, jusque 45 % pour celles de plus de 100 hectares. Nous ne pouvons donc pas parler, en première approche, d'opposition entre cet intérêt et le précédent. Il n'y a pas de lien significatif avec l'âge ou le sexe du répondant, le niveau de formation ou sa catégorie socioprofessionnelle, à l'exception des ouvriers sans pouvoir donner de justification argumentée.

4.7.2.12. Un avantage fiscal

Le fait de porter un intérêt à ses parcelles boisées comme un avantage fiscal ne concerne que 12 % des répondants, et arrive en dernière position. Ceci concerne aussi bien les allègements lors des droits de mutation que les réductions d'impôts diverses dont celles sur le capital possédé ou encore celles liées à l'investissement forestier (DEFI). Ceci implique que le propriétaire ait connaissance des différents dispositifs, qu'il y soit éligible, et enfin qu'il en accepte les obligations, comme l'a montré l'enquête sur les structures de la forêt privée en 2012 dans le cas précis du DEFI. En d'autres termes, le fait de porter un intérêt à ses parcelles boisées comme un avantage fiscal ne préjuge pas de l'utilisation de ces mêmes avantages fiscaux.

L'analyse des réponses par classe de surface montre qu'elles vont de 10 % pour les propriétés de moins de 10 hectares jusque 48 % pour celles de plus de 100 hectares ; elles sont donc liées à la surface. Il n'y a pas de lien significatif avec l'âge du répondant ou sa catégorie socioprofessionnelle, mais avec son niveau de formation (17 % pour ceux qui ont un niveau supérieur ou égal à la licence) ou avec son sexe (14 % pour les hommes contre 8 % pour les femmes).

L'examen des intérêts portés envers ses parcelles boisées par nature montre une situation très complexe qui confirme la prudence à avoir pour la généralisation des comportements en fonction de critères simples. Si dans nombre de cas nous voyons un lien avec la surface possédée, la multiplicité des réponses ne permet pas de définir celle-ci comme un élément discriminant. Par ailleurs, les visions sociétales de ses parcelles boisées sont très importantes, que ce soit en matière de préservation de l'environnement ou d'espace thérapeutiques. Que signifie donc la notion de filière bois, celle à destination des industriels étant nettement en concurrence avec les circuits courts, voire le stockage de carbone comme l'avait montré l'enquête réalisée sur ce thème dans le Massif Central.

4.7.3. Analyse globale des résultats

Peut-on définir des corrélations entre les différentes réponses ?

Une analyse en composante multiple permet d'y répondre. Elle a porté sur l'ensemble des variables analysées ci-dessus en intégrant les pondérations apportées à chacune des réponses. L'inertie des axes, qui n'est pas dans ce genre d'analyse le poids de la contribution de l'explication de ceux-ci à la compréhension du phénomène mais qui détermine son importance relative par rapport aux autres axes, est de 0,199 pour le premier, et de 0,120 pour le second. Elle descend à 0,110 pour le troisième.

Variable	Coordonnées
Nb intérêts 11	-2,275
Nb intérêts 10	-1,813
Nb intérêts 9	-1,463
Nb intérêts 8	-1,004
De 25 à 100 ha	-0,962
Avantage fiscal Oui	-0,893
> 100 ha	-0,831
Espace thérapeutique Oui	-0,813
Cueillette Oui	-0,701
Espace de loisirs et de détente Oui	-0,613
De 10 à 25 ha	-0,564
Nb intérêts 7	-0,559
Production de bois pour l'industrie Oui	-0,551
Ouvrier	-0,488
Espace de liberté Oui	-0,431
Moins de 55 ans	-0,415
Territoire de chasse Oui	-0,396
Actif	-0,367
55-64 ans	-0,286
Production de bois pour soi Oui	-0,273
CAP, BEP	-0,233
Préservation de la biodiversité Oui	-0,214
Attachement affectif Oui	-0,194
Constitution d'un patrimoine familial Oui	-0,188
De 4 à 10 ha	-0,181
Nb intérêts 6	-0,176
Bac	-0,149
Homme	-0,119
Agriculteur	-0,047
Avantage fiscal Non	0,122
Retraité	0,124
1 à 4 ha	0,157
Cadre supérieur	0,174
Bac+5 et +	0,195
75 ans et plus	0,198
Production de bois pour l'industrie Non	0,229
Nb intérêts 5	0,285
Femme	0,288
Territoire de chasse Non	0,307

Cueillette Non	0,324
Espace thérapeutique Non	0,329
CEP	0,346
Production de bois pour soi Non	0,493
Espace de loisirs et de détente Non	0,551
Constitution d'un patrimoine familial Non	0,614
Nb intérêts 4	0,725
Diplôme inconnu	0,798
N'a jamais travaillé	0,852
Préservation de la biodiversité Non	0,946
Espace de liberté Non	1,027
Attachement affectif Non	1,043
Age inconnu	1,170
Nb intérêts 3	1,249
Nb intérêts 2	1,691
Nb intérêts 1	2,109

Tableau n° 3 : Classement des variables concernant les intérêts portés à ses bois selon le premier axe d'une ACM avec des caractéristiques des propriétaires forestiers - résultats pondérés - source enquête CNPFP- projet plantations innovantes – Analyse CNPFP – IDF

Cette analyse inclut, de façon classique, les classes de surfaces des propriétés boisées, et comprend en outre le nombre d'intérêts portés à ceux-ci.

Nous voyons une structuration avec deux pôles. Le premier rassemble les propriétés de plus de 10 hectares, où les intérêts sont multiples, supérieurs ou égal à 7, dont l'avantage fiscal, l'espace thérapeutique, le lieu de cueillette (champignons, fleurs, ...), l'espace de loisirs et de détente, ainsi que l'espace de liberté et la production de bois. Le second concerne les petites propriétés, de 1 à 4 hectares, dont leurs propriétaires ont une vision plus simple, voire qui ne se sentent pas vraiment concernés. La surface est ici un élément fort d'organisation des intérêts envers ses parcelles boisées.

La préservation de la biodiversité est dans une position centrale, compte-tenu de son importance. **Enfin, il semble se dessiner une évolution en fonction de la classe d'âge du répondant, les plus jeunes ayant une vision plus complexe ; en tous cas, nous ne pouvons pas parler de désintérêt.** Enfin, les catégories socioprofessionnelles ne constituent pas un élément structurant de cet axe.

Variable	Coordonnées
Nb intérêts 10	-1,813
Nb intérêts 8	-1,004
Avantage fiscal Oui	-0,893
Espace thérapeutique Oui	-0,813

Cueillette Oui	-0,701
De 10 à 25 ha	-0,564
Nb intérêts 7	-0,559
Production de bois pour l'industrie Oui	-0,551
Moins de 55 ans	-0,415
Territoire de chasse Oui	-0,396
Actif	-0,367
55-64 ans	-0,286
Production de bois pour soi Oui	-0,273
CAP, BEP	-0,233
Attachement affectif Oui	-0,194
Constitution d'un patrimoine familial Oui	-0,188
Bac	-0,149
Situation professionnelle autre	-0,147
Homme	-0,119
Agriculteur	-0,047
Bac+2	-0,022
65-74 ans	0,047
Employé	0,094
Avantage fiscal Non	0,122
Retraité	0,124
1 à 4 ha	0,157
75 ans et plus	0,198
Production de bois pour l'industrie Non	0,229
Aucun diplôme	0,251
Femme	0,288
Territoire de chasse Non	0,307
Cueillette Non	0,324
Espace thérapeutique Non	0,329
CEP	0,346
Production de bois pour soi Non	0,493
Constitution d'un patrimoine familial Non	0,614
Nb intérêts 4	0,725
Diplôme inconnu	0,798
N'a jamais travaillé	0,852
Attachement affectif Non	1,043

Tableau n° 4 : Classement des variables concernant les intérêts portés à ses bois selon le deuxième axe d'une ACM avec des caractéristiques des propriétaires forestiers - résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

L'âge du répondant est l'élément principal de structuration, quoique à un degré moindre que le premier. Il était pressenti lors de l'examen du premier axe. Il est lié à une vision complexe de ses parcelles boisées, la forêt comme espace thérapeutique, comme lieu de cueillette, comme avantage fiscal, comme production de bois pour soi et pour l'industrie allant ensemble. A l'opposé, pour les plus âgés, nous pouvons nous demander s'il ne s'agit pas de forêt désenchantée. Est-ce lié à la multiplication des aléas, ainsi qu'aux interrogations sur la pertinence de la filière bois ? Les positions relatives des sexes masculin et féminin semblent liés à la différence d'âge.

En résumé, les deux axes structurants des intérêts portés à ses parcelles boisées sont en premier la surface possédée et en second l'âge du propriétaire.

4.8. Mode d'acquisition des connaissances en matière forestière et de gestion forestière

Participation à une ou des journées de formation/ d'information sur les techniques de boisement ou reboisement

Ces questions concernent la manière dont les propriétaires forestiers obtiennent de l'information.

4.8.1 Avez-vous participé à une ou des journées de formation/ d'information sur les techniques de boisement ou reboisement

	De 1 à 4 ha	Entre 4 et 10 ha	Entre 10 et 25 ha	Entre 25 et 100 ha	Plus de 100 ha	Total
Oui	13%	23%	27%	49%	48%	17%
Je ne me sens pas concerné	21%	14%	17%	14%	8%	19%
Non	66%	64%	56%	37%	44%	64%
Total classe de surface	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau n°5 : Avez-vous déjà participé à une ou des journées de formation/ d'information sur les techniques de boisement ou reboisement ? Par classe de surface possédée, par le répondant- résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes- Analyse CNPF – IDF

17 % des propriétaires forestiers ont participé à des journées de formation/ d'information sur les techniques de boisement ou reboisement, sans préjuger de leur adhésion aux techniques présentées.

Les 19 % qui ne se sentent pas concerné n'envisagent pas ou n'ont pas réalisé de reboisement, ce qui ne veut pas dire qu'ils n'ont pas réalisé de coupe. Le restant représente les deux tiers des propriétaires forestiers privés du Grand Est.

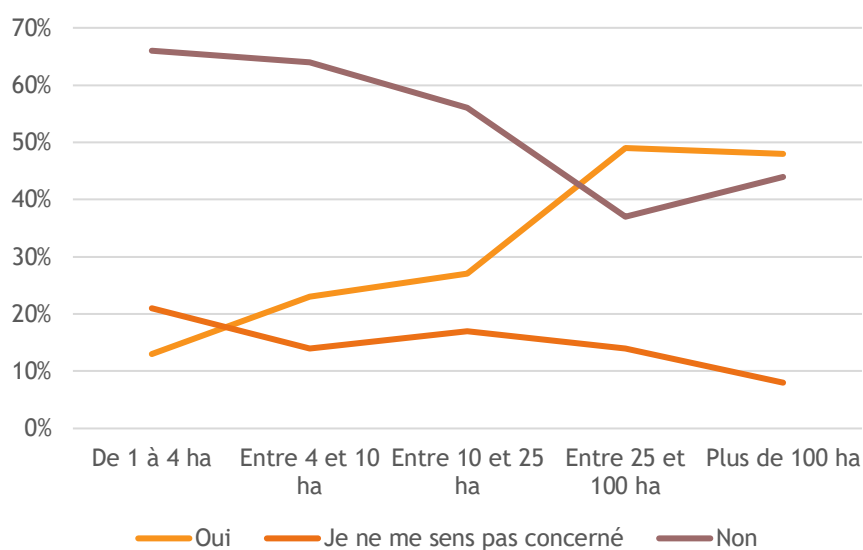


Figure n° 18 : Avez-vous déjà participé à une ou des journées de formation/ d'information sur les techniques de boisement ou reboisement ? par classe de surface possédée, par le répondant- résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes- Analyse CNPF – IDF

Le pourcentage de propriétaires qui ne se sent pas concerné diminue avec la classe de surface, ceux qui n'y ont pas participé passe de 66 % aux environs de 45 % et le reste voit son pourcentage augmenter de 13 % à environ 48 %. **L'effet classe de surface est net, mais il semble qu'il y ait un maximum de 50 % de ces mêmes propriétaires qui puisse être informés par cette méthode.**

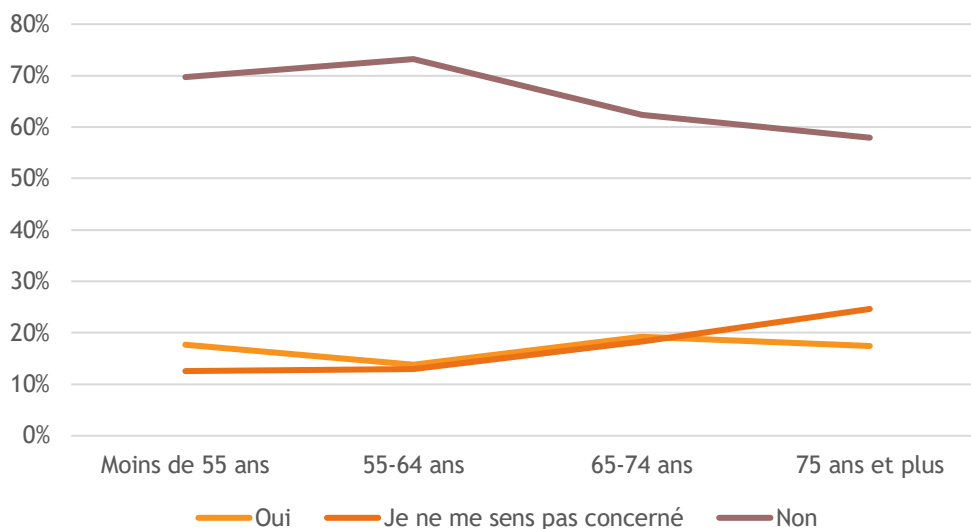


Figure n° 19 : Avez-vous déjà participé à une ou des journées de formation/ d'information sur les techniques de boisement ou reboisement ? par classe d'âge du répondant– résultats pondérés - source enquête CNPF - projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Le pourcentage de propriétaires qui ne se sentent pas concernés augmente avec l'âge. Est-ce parce qu'ils pensent avoir déjà l'information, auquel cas c'est inutile qu'ils se déplacent, parce qu'ils envisagent plus la régénération naturelle, ou encore car ils pensent que ce sera l'affaire de leurs successeurs ? Par contre, cette participation est pratiquement indépendante de la classe d'âge ; elle est sous la dépendance d'autres facteurs.

	Homme	Femme
Oui	21%	9%
Je ne me sens pas concerné	16%	26%
Non	63%	65%

Tableau n° 6 : Avez-vous déjà participé à une ou des journées de formation/ d'information sur les techniques de boisement ou reboisement ? Selon le sexe du répondant– résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Les hommes participent proportionnellement plus aux journées de formation/ d'information que les femmes. Il n'y a pas de lien net avec la catégorie socioprofessionnelles du répondant.

4.8.2 Lors de ces journées, avez-vous trouvé les informations que vous cherchiez ? (Pour ceux qui y ont participé)

	De 1 à 4 ha	Entre 4 et 10 ha	Entre 10 et 25 ha	Entre 25 et 100 ha	Plus de 100 ha	Total
Oui	87%	82%	87%	98%	94%	87%

Tableau n° 7 : Lors de ces journées, avez-vous trouvé les informations que vous cherchiez ? pour ceux qui y ont participé, par classe de surface possédée, par le répondant– résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

La grande majorité des répondants y a trouvé l'information qu'elle recherchait, ce qui veut dire que les propriétaires y viennent avec une question de départ basée sur une idée de ce qu'ils souhaitent faire, à laquelle la réunion a permis soit de répondre à la question soit de confirmer ou infirmer leur opinion.

4.8.3 Seriez-vous intéressé pour suivre une journée d'information /formation sur les techniques de boisement ou reboisement ? (Pour ceux qui n'y ont pas participé)

Pour ceux qui n'ont pas participé à une journée d'information ou de formation sont-ils intéressés pour participer à une session future ?

Sur les 638 individus ayant répondu à cette questions 70% d'entre eux ne le sont pas. Cela pourrait s'expliquer par le fait que certains ne se sentent pas concernés par le sujet ou possèdent déjà les réponses à leur question que ce soit par eux même ou par un autre canal d'information. **Il faut noter cependant que 30% des propriétaires qui ont répondu ne pas avoir déjà participé à une session sont intéressés pour y participer.**

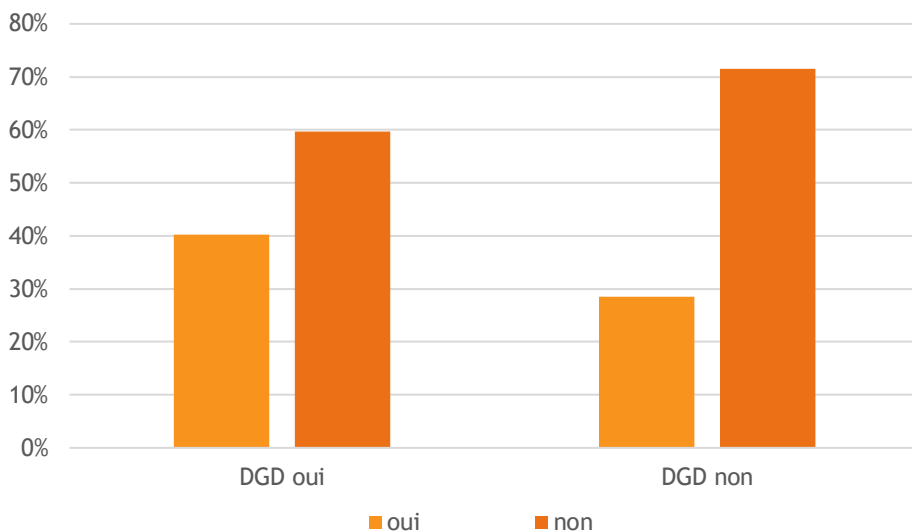


Figure n° 20 : Seriez-vous intéressé pour suivre une journée d'information /formation sur les techniques de boisement ou reboisement ? par possession d'un document de gestion- résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes- Analyse CNPF – IDF

Malgré le nombre plus important de propriétaires qui ne sont pas intéressés par une journée d'information ou de formation sur les techniques de boisement ou de reboisement, nous remarquons une différence significative chez les propriétaires possédant un document de gestion durable qui semblent plus intéressés (40%) que ceux qui n'en possèdent pas.

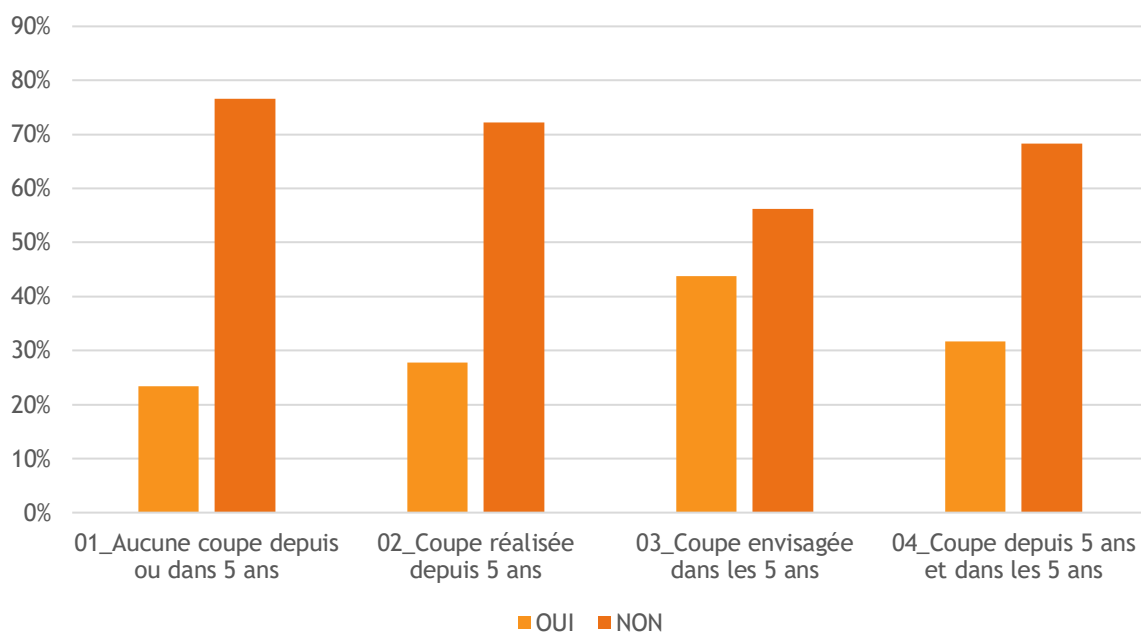


Figure n° 21 : Seriez-vous intéressé pour suivre une journée d'information /formation sur les techniques de boisement ou reboisement ? par coupe de bois– résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Parmi les propriétaires intéressés par le suivi d'une séance de formation ou d'information, 44% d'entre eux envisagent de faire couper du bois dans les 5 ans avenir et 32 % ont déjà coupé dans les 5 dernières années et l'envisage dans les 5 prochaines.

Il y a donc un besoin identifier, d'en savoir plus ou de se former sur les techniques de boisement ou de reboisement avant de passer à l'action de la coupe de bois.

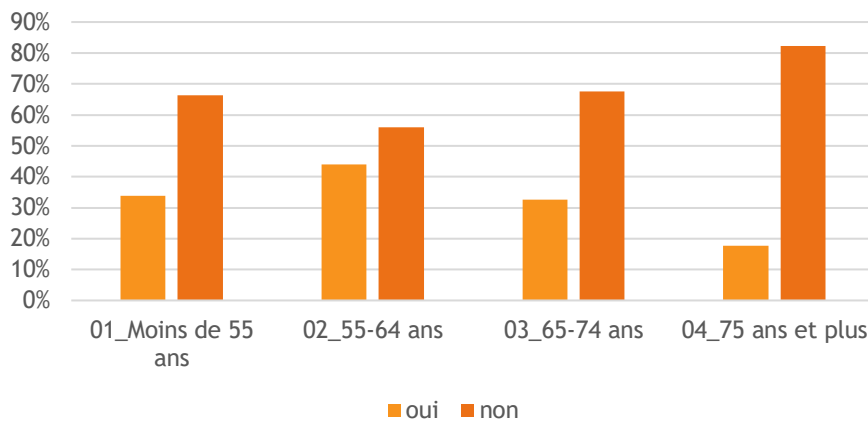


Figure n° 22 : Seriez-vous intéressé pour suivre une journée d'information /formation sur les techniques de boisement ou reboisement ? par âge– résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes– Analyse CNPF – IDF

On note une différence significative en fonction de l'âge. Les propriétaires les plus jeunes étant plus intéressés que les propriétaires plus âgés. La classe des 55-64 ans étant la plus ouverte à ces journées avec 44% de réponses positives. Les propriétaires les plus âgés pensant peut être laisser leurs successeurs se former ou considèrent-ils avoir assez d'expérience pour ne pas y participer ?

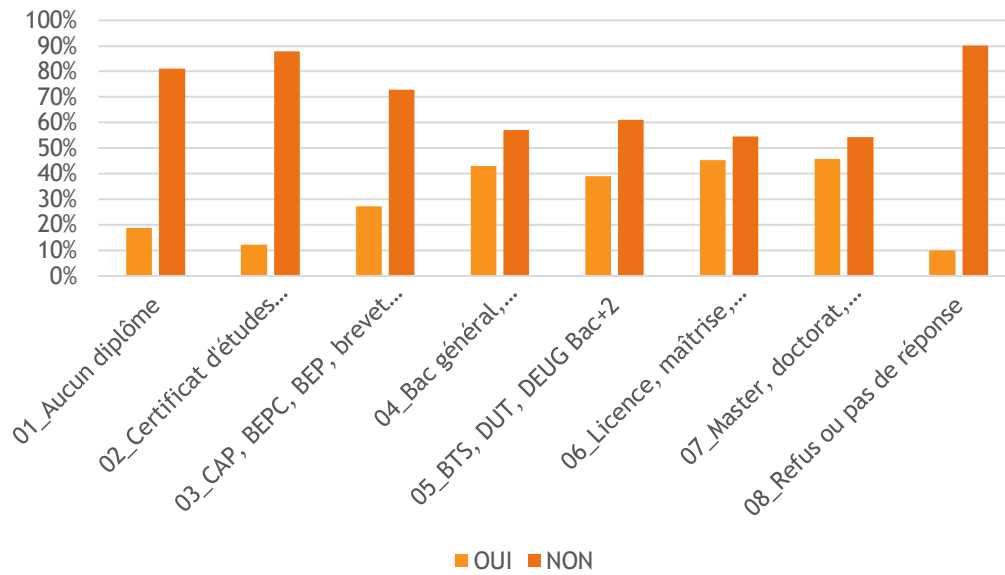


Figure n° 23 : Seriez-vous intéressé pour suivre une journée d'information /formation sur les techniques de boisement ou reboisement ? par niveau de diplômes– résultats pondérés - projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Les propriétaires possédant au moins un diplôme semblent plus disponibles à suivre une session d'information ou de formation avec un pourcentage de « Oui » plus important avec le niveau de diplôme qui augmente. Les propriétaires retraités sont moins intéressés (25%) que les actifs (41%).

Les hommes qui n'ont pas participé à une session de formation ou d'information et souhaiteraient y participer dans l'avenir sont plus nombreux (33%) que les femmes dans la même situations (23%).

Concernant les catégories socio-professionnelles nous ne notons pas de différences significatives entre les différentes catégories.

Pour aller un peu plus loin, regardons pour les propriétaires intéressés par une session de formation ou d'information en qui, ceux-ci, ont le plus confiance en ce qui concerne la gestion de leur forêt.

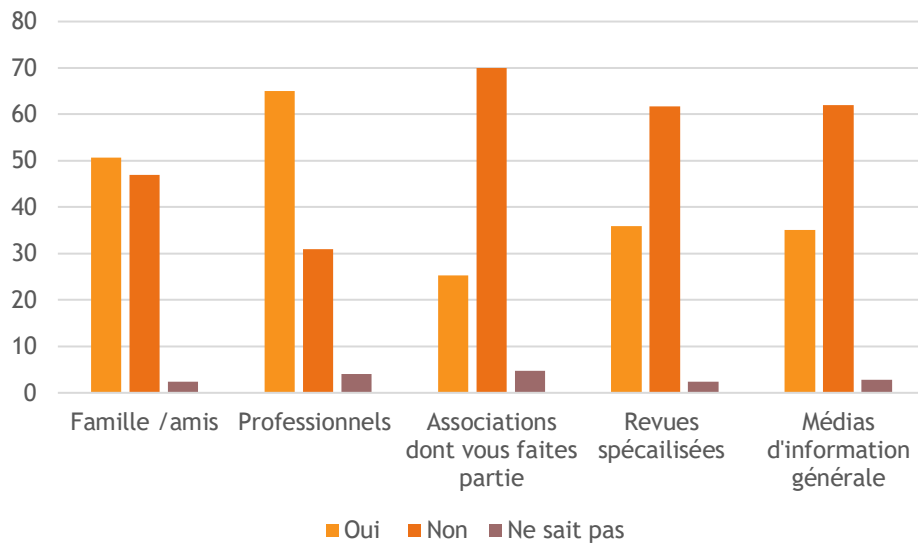


Figure n° 24 : Seriez-vous intéressé pour suivre une journée d'information /formation sur les techniques de boisement ou reboisement ? Réponse Oui croisée avec Concernant vos pratiques de gestion forestière en général, faites-vous confiance à ? – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes- Analyse CNPF – IDF

On note une très forte proportion de propriétaires qui citent les « professionnels » (65%) ce, malgré que cela nous paraissait cohérent, rassure. Avoir confiance dans les professionnels pour gérer leur forêt peut entraîner également la confiance dans leur enseignement lors d'une journée de formation et d'information. La famille et les amis arrivent en deuxième position avec environ 51 % des réponses positives. Ce canal leur faisant peut-être échos de journées intéressantes, et répondant à leurs demandes ou à leurs interrogations ? Les revues spécialisées 36% arrivent ensuite, puis les média d'information générale, et les associations dont ils font partis.

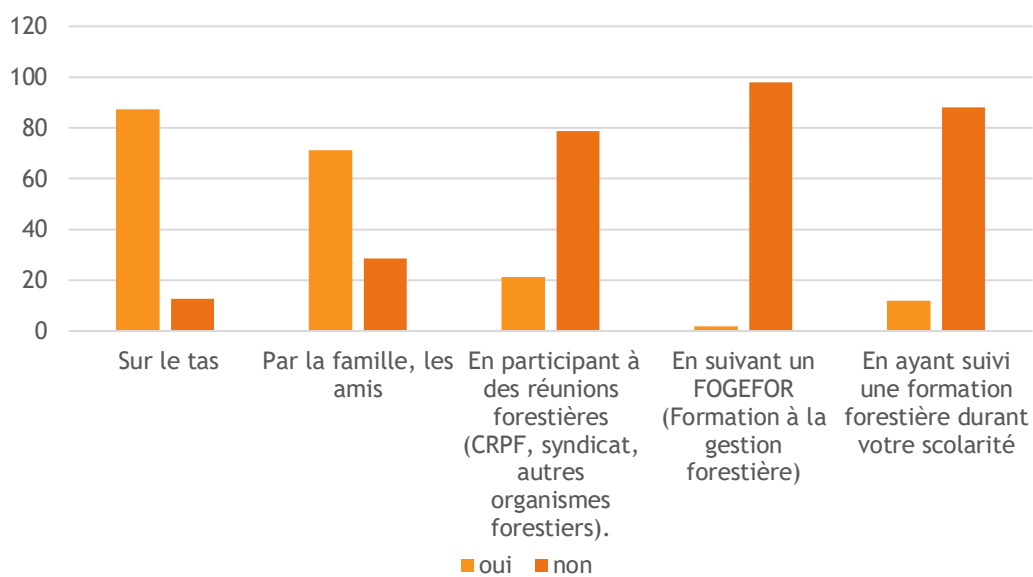


Figure n° 25 : Seriez-vous intéressé pour suivre une journée d'information /formation sur les techniques de boisement ou reboisement ? Réponse Oui croisée avec Avez-vous acquis vos connaissances en gestion forestière... ? – résultats pondérés - source enquête CNPFF- projet plantations innovantes –Analyse CNPFF – IDF

Pour ceux qui répondent « Oui » à la question « *Seriez-vous intéressé pour suivre une journée d'information /formation sur les techniques de boisement ou reboisement* », nous souhaitons savoir s'il y existe un lien avec leur connaissance en matière de gestion forestière.

On retrouve en premier « sur le tas » puis « famille/amis » Ce qui est intéressant à observer est que les propriétaires qui apprennent sur « le tas » ne sont pas réfractaires à participer à une journée d'information. Sur « le tas » serait il considéré pour eux comme un apprentissage non scolaire mais au fil des besoins ? La famille et les amis arrivent ensuite. Ceci est cohérent avec la réponse de la figure juste au-dessus. La famille-amis, grâce au- bouche-à-oreille, pourrait être un levier pour les aider à s'intéresser aux journées de formation/information ?

Si l'on s'intéresse aux propriétaires qui font confiance aux professionnels et ont acquis leurs connaissances lors de réunions forestières notamment, on dénombre 213 propriétaires sur l'ensemble des 1001 propriétaires interrogés.

5 La réalisation des coupes de bois

Il s'agit en premier de savoir s'il y a eu des coupes récentes (moins de 5 ans) ou prévues (dans un délai de 5 ans), préalable aux plantations. En effet, l'analyse d'enquêtes précédentes montre que les réponses sont fiables dans cette « fourchette » de date, le/la propriétaire sachant alors ce qu'il/elle a l'intention de faire ou ayant réalisé son projet sur la ou les parcelles concernées. De plus, le cas de boisement d'accrués ou de terres agricoles abandonnées est pratiquement inexistant, du fait des contextes réglementaires ou sociaux, ce constat étant confirmé par l'analyse de l'enquête de structure de la forêt privée de 2012.

5.1 Réalisation de coupes depuis 5 ans ou dans 5 ans

Les questions ont été posées en séparant les deux périodes considérées ; mais les réponses ont été regroupées en coupe **depuis 5 ans OU dans les 5 ans** ainsi qu'en coupe **depuis 5 ans et dans les 5 ans**.

	De 1 à 4 ha	Entre 4 et 10 ha	Entre 10 et 25 ha	Entre 25 et 100 ha	Plus de 100 ha	Total
Aucune coupe depuis ou dans 5 ans	34%	28%	22%	17%	10%	31%
Coupe réalisée depuis 5 ans	22%	28%	20%	25%	8%	23%

Coupe envisagée dans les 5 ans	13%	15%	10%	9%	10%	13%
Coupe depuis 5 ans OU dans les 5 ans	35%	42%	30%	34%	18%	36 %
Coupe depuis 5 ans et dans les 5 ans	31%	30%	48%	49%	72%	33 %
Total classe de surface	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau n° 8 : Avez-vous fait couper du bois ? par classe de surface possédée, par le répondant- résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes- Analyse CNPF- IDF

Un petit tiers des propriétaires interrogés n'a pas réalisé ou ne prévoit pas de réaliser de coupe de bois sur une période totale de dix ans. Un gros tiers a réalisé une coupe ou le prévoit sur cette même période. Enfin, un dernier tiers en a réalisé sur une période de cinq ans avant la date de cette enquête ou prévoit d'en réaliser au moins une au plus tard cinq ans après ; il peut être qualifié de « producteur régulier », ce qui n'implique pas qu'ils se définissent comme tel. Il est à noter que la prévision de coupe est inférieure à celle des coupes réalisées ; nous y voyons l'effet des coupes sanitaires réalisées, consécutives pour partie aux effets du changement climatique et des dommages phytosanitaires en découlant.

5.1.1 Liens avec les caractéristiques du répondant

Si nous regardons les résultats par classe de surface, nous avons la figure ci-après :

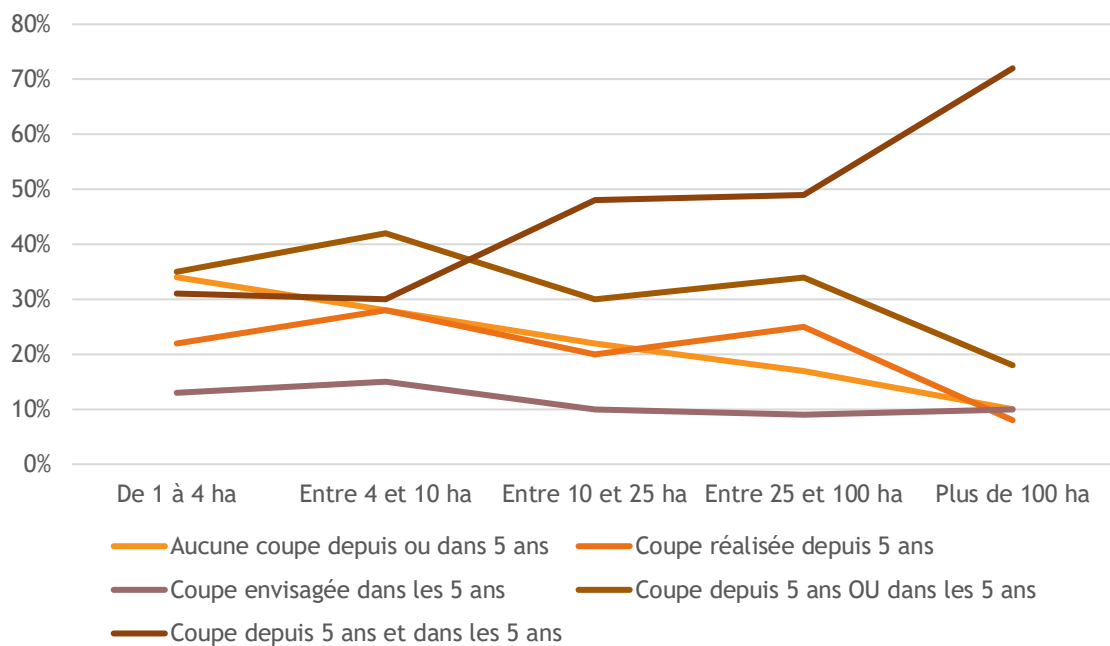


Figure n° 26 : Avez-vous fait couper du bois ? par classe de surface possédée, par le répondant – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes– Analyse CNPF – IDF

La proportion de propriétaires qui n'a pas réalisé ou qui ne prévoit pas de réaliser de coupe de bois sur une période totale de dix ans passe de 35 % pour les propriétés de 1 à 4 ha pour diminuer à 10 % pour celles de plus de 100 hectares. **Si cette tendance est logique, nous pouvons nous interroger sur les motifs de l'absence de coupe. Serait-ce volontaire ou subis ?** Cela sera à creuser par la suite. Le point surprenant est l'absence de lien avec la surface et la prévision de coupe pour ceux qui n'ont pas prévu de coupe dans les cinq ans. A contrario, la réalisation d'une coupe depuis 5 ans et dans les 5 ans passe de 31 à 72 % ; nous pouvons les considérer comme des « producteurs réguliers ». Enfin, il y a des propriétaires qui réalisent des coupes de façon plus irrégulière ; ils représentent un tiers des répondants sauf pour les propriétés les plus importantes (>100 ha) ; nous pourrions les qualifier de « producteurs irréguliers » ; que pourrait signifier pour ces derniers la notion de production soutenue ?

Si nous relient ces comportements en matière de coupe avec la classe d'âge du répondant, nous avons le tableau et la figure ci-après :

	Moins de 55 ans	55-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus	Total
Aucune coupe depuis ou dans 5 ans	22%	19%	31%	40%	31%
Coupe réalisée depuis 5 ans	24%	18%	23%	25%	23%
Coupe envisagée dans les 5 ans	14%	20%	11%	11%	13%
Coupe depuis 5 ans OU dans les 5 ans	38%	37%	34%	36%	36 %
Coupe depuis 5 ans et dans les 5 ans	40%	44%	35%	24%	33 %
Total classe d'âge	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau n° 9 : Avez-vous fait couper du bois ? par classe d'âge du répondant– résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

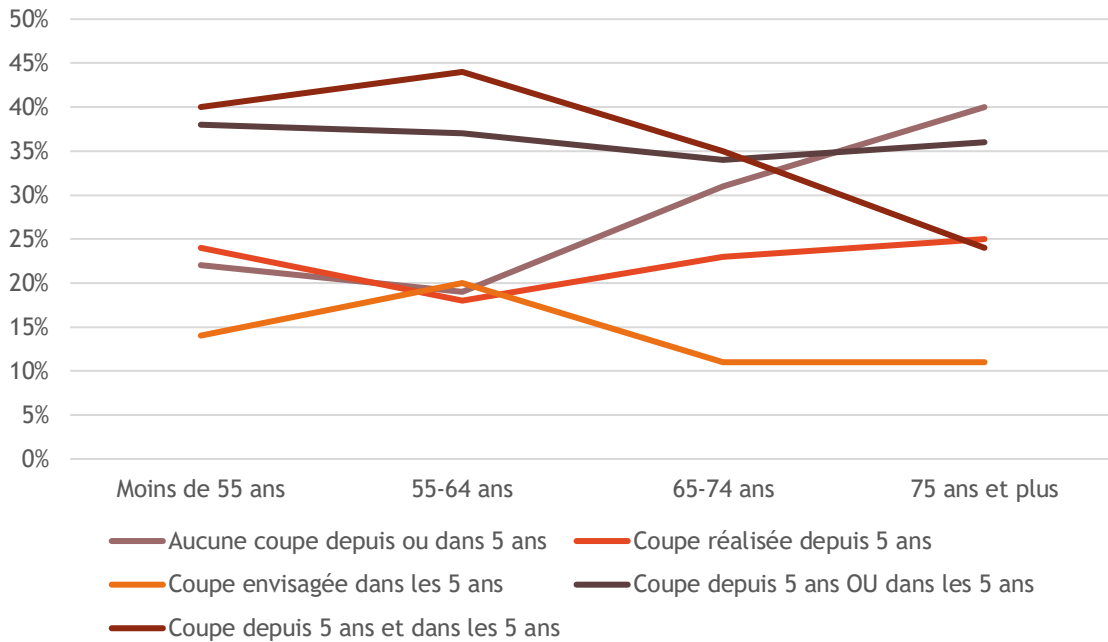


Figure n° 27 : Avez-vous fait couper du bois ? par classe d'âge du répondant - résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes - Analyse CNPF - IDF

Les propriétaires de plus de 65 ans sont dans l'expectative et coupent moins que les autres ; les « producteurs réguliers » voient leur importance diminuer pour les moins de 65 ans. Ceux « irréguliers » ont un comportement indépendant de la classe d'âge.

	Aucun diplôme	CEP	CAP, BEPC, Brevet	BAC	Bac + 2	BAC + 3	BAC + 5 et plus
Aucune coupe depuis ou dans 5 ans	48%	37%	26%	30%	29%	32%	31%
Coupe réalisée depuis 5 ans	20%	28%	24%	24%	15%	17%	20%
Coupe envisagée dans les 5 ans	8%	9%	13%	14%	22%	11%	14%
Coupe depuis 5 ans OU dans les 5 ans	28%	37%	37%	38%	37%	29%	34%
Coupe depuis 5 ans et dans les 5 ans	24%	26%	37%	32%	34%	39%	35%
Total classe	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau n° 10 : Avez-vous fait couper du bois ? Par niveau de formation du répondant - résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes - Analyse CNPF - IDF

Les comportements sont globalement homogènes, à l'exception de ceux qui n'ont pas de diplôme, sans pour autant pouvoir en définir la causalité.

	Agriculteur exploitant	Artisan commerçant chef d'entreprise	Cadre supérieur	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier
Aucune coupe depuis ou dans 5 ans	26%	39%	29%	26%	45%	30%
Coupe depuis 5 ans OU dans les 5 ans	38%	36%	37%	35%	30%	38%
Coupe depuis 5 ans et dans les 5 ans	36%	26%	34%	39%	25%	32%
Total classe	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau n° 11 : Avez-vous fait couper du bois ? par catégorie socioprofessionnelle du répondant– résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes - Analyse CNPF – IDF

Il n'y a pas de différence nette selon la catégorie socioprofessionnelle, à l'exception peut-être des artisans, commerçants, chefs d'entreprise et des employés qui ont moins tendance à couper du bois que les autres.

	Homme	Femme
Aucune coupe depuis ou dans 5 ans	27%	41%
Coupe depuis 5 ans OU dans les 5 ans	38%	31%
Coupe depuis 5 ans et dans les 5 ans	35%	28%
Total classe	100 %	100 %

Tableau n° 12 : Avez-vous fait couper du bois ? selon le sexe du répondant– résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes– Analyse CNPF – IDF

Les femmes coupent moins de bois que les hommes ; la différence est très hautement significative. Ce résultat est cohérent avec ceux d'enquêtes précédentes sur ce même thème.

5.1.2 Liens avec les intérêts portés à ses parcelles boisées

Nous avons vu au chapitre précédent que les intérêts portés par les propriétaires forestiers privés à leurs parcelles boisées sont multiples, avec une distinction nette entre la production de bois pour soi et celui pour l'industrie, ainsi qu'avec l'importance des autres services rendus par celles-ci à leurs propriétaires. Y a-t-il un lien entre ceux-ci et la coupe de bois ? Par souci de clarté et au vu des résultats du point précédent, nous verrons le cas de ceux qui ne coupent pas, « des producteurs occasionnels » et des « producteurs irréguliers ».

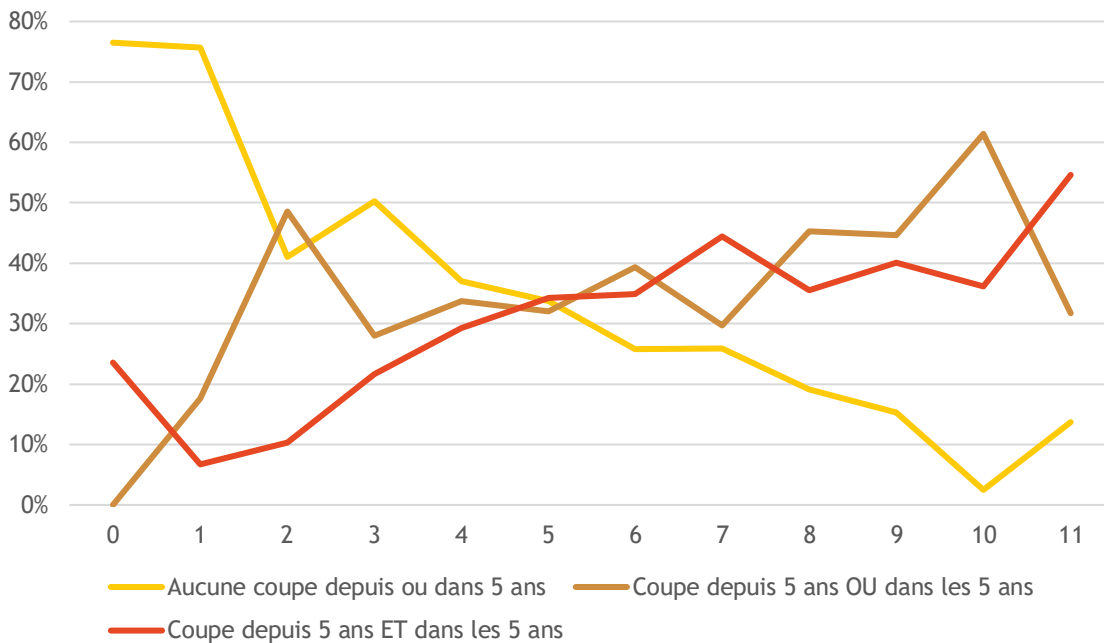


Figure n° 28 : Avez-vous fait couper du bois ? Selon le nombre d'intérêts portés à ses parcelles boisées par le répondant – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

La réalisation de coupes est liée à l'existence d'intérêts multiples, ce comportement étant nettement accentué dans le cas des personnes qui coupent régulièrement du bois.

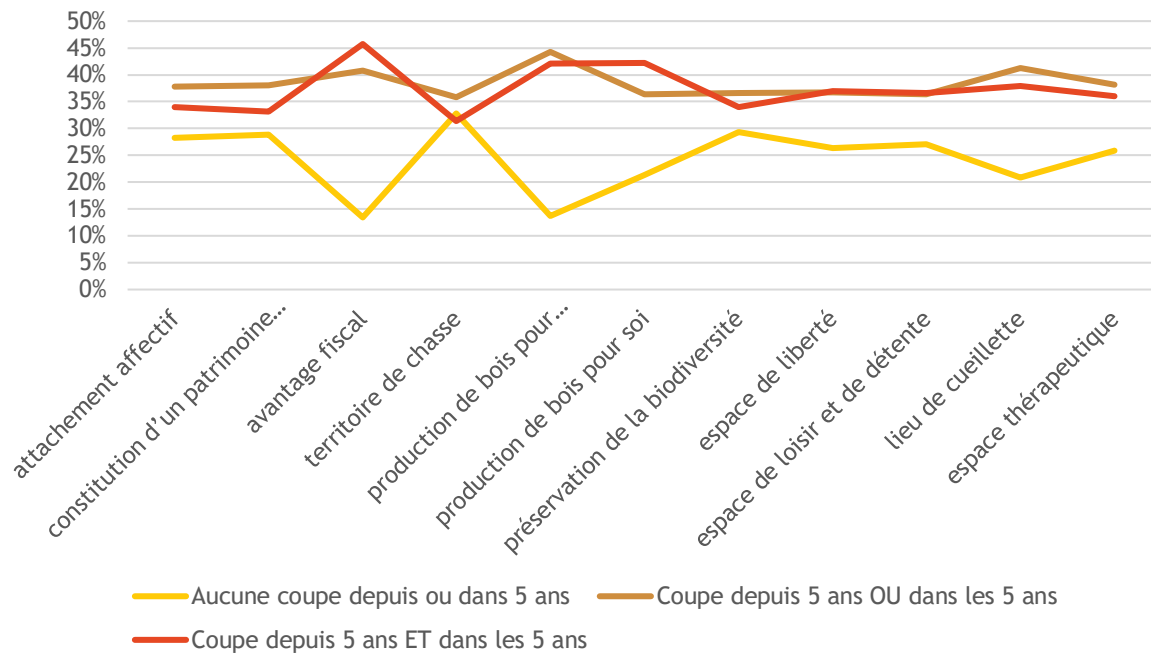


Figure n° 29 : Avez-vous fait couper du bois ? Selon la nature de l'intérêt porté à ses parcelles boisées par le répondant – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Les « producteurs de bois réguliers » ont des intérêts plus marqués pour l'avantage fiscal, la production de bois pour l'industrie et pour soi ; nous ne pouvons définir ici de causalité entre ces trois éléments. Ceux qui considèrent que c'est un territoire de chasse ont moins tendance à couper de façon régulière ; cette tendance avait déjà été notée dans l'enquête de structure de la forêt privée de 2012 et dans le projet Macclif 2018. La préservation de la biodiversité, l'espace de liberté ou l'espace thérapeutique ne se traduisent pas par une absence de coupe.

5.2 Opérations après une coupe

La population des répondants, ayant **effectué ou envisageant de réaliser une coupe de bois, représente 69 % de celle des propriétaires forestiers privés de plus du un hectare de bois. L'analyse ci-après porte sur cette population.** Nous verrons d'abord leurs intentions pour les parcelles concernées après la coupe, avec les motivations par grande catégorie d'intention en séparant la régénération naturelle de la plantation qui ne sont pas, bien sûr, des réponses exclusives, ainsi que de la façon dont ils vont s'y prendre. Suivront, pour ceux qui ont déjà réalisé une coupe l'utilisation éventuelle d'aides au reboisement d'une part, et les difficultés rencontrées d'autre part.

Après la coupe de bois, avez-vous fait ou qu'envisagez-vous de faire ?

Trois choix sont possibles : **replanter**, ce qui permet de changer d'essence ou d'origine des plants voire d'introduire des mélanges, une **régénération naturelle**, avec un terme un peuplement équienné ou non mais dans tous les cas avec un suivi, et **enfin ne rien faire**, soit par manque de moyens soit par choix « la nature faisant mieux que l'homme ». En pratique quatre choix possibles : **Une plantation seule, une plantation et une régénération naturelle, une régénération naturelle seule, « vous ne savez pas ».**

	De 1 à 4 ha	Entre 4 et 10 ha	Entre 10 et 25 ha	Entre 25 et 100 ha	Plus de 100 ha	Total
Une plantation seule	7%	11%	7%	7%	9%	8%
Une plantation et une régénération naturelle	11%	15%	21%	29%	38%	14%
Une régénération naturelle seule	74%	69%	68%	58%	52%	72%
Vous ne savez pas	9%	5%	4%	6%	1%	7%
Total classe de surface	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau n° 13 : Après la coupe de bois, avez-vous fait ou qu'envisagez-vous de faire ? par classe de surface possédée, par le répondant – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

La faiblesse des effectifs des propriétés de plus de 100 hectares en interdit une analyse détaillée.

La plantation seule est nettement minoritaire. La plantation associée ou non à la régénération ne représente plus qu'un petit quart des souhaits des propriétaires. Dans quelle mesure les difficultés phytosanitaires ont eu une influence sur ce résultat, sans même parler de l'impact paysager des plantations ? **La régénération, seule avec une plantation en complément domine nettement, et représente 85 % des réponses.**

Seule une petite minorité n'a pas pris de décision. Ces résultats rejoignent les analyses réalisées dans le Massif central, dans des zones où les plantations avaient été importantes entre 1950 et 1980.

Si nous regardons les résultats par classe de surface, il n'y a pas de lien net entre la plantation seule et la classe de surface. La régénération naturelle seule voit son importance diminuer avec la classe de surface.

Enfin, la proportion de personnes qui ne savent pas diminue avec ces mêmes classes. En d'autres termes, ceci laisse supposer que celles-ci disposent déjà d'une information, leur choix étant fait, et que leur apporter une information complémentaire n'aura que peu d'effet global. Une séparation des réponses entre ceux qui disposent d'un document de gestion et les autres montre une augmentation du pourcentage des répondants qui réalisent des plantations seules

ou avec une régénération naturelle pour les propriétés de moins de 10 hectares au détriment des régénérations naturelles seules. Pour les propriétés de 10 à 25 hectares, il y a une augmentation de la proportion des plantations et régénérations naturelles au détriment des régénérations naturelles seules, le pourcentage de plantations seules étant sans changement. Il n'y a pas de changement pour les propriétés de plus de 100 hectares.

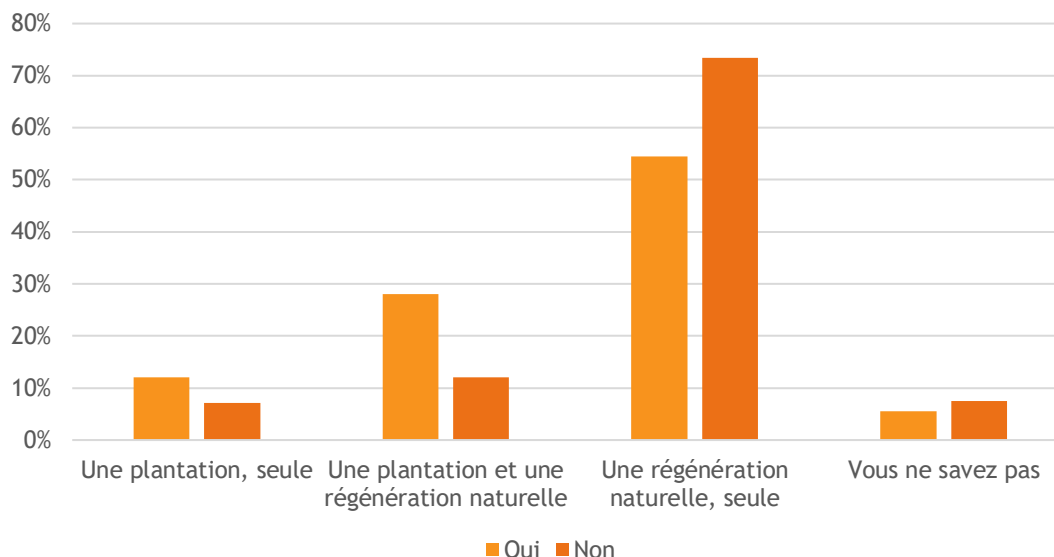


Figure n° 30 : Après la coupe de bois, avez-vous fait ou qu'envisagez-vous de faire ? Selon le fait de disposer ou non d'un document de gestion – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Les répondants qui disposent d'un **document de gestion font/envisagent plus la plantation en complément de régénération naturelle ou la plantation seule**. Ce qui est cohérent avec les résultats précédents.

Si nous relient ces comportements en matière de coupe avec la classe d'âge du répondant, nous avons le tableau ci-après :

	Moins de 55 ans	55-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus
Une plantation seule	7 %	6 %	10 %	6 %
Une plantation et une régénération naturelle	14 %	16 %	14 %	12 %
Une régénération naturelle seule	75 %	69 %	70 %	74 %
Vous ne savez pas	4 %	10 %	6 %	8 %
Total classe d'âge	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau n° 14 : Après la coupe de bois, avez-vous fait ou qu'envisagez-vous de faire ? par classe d'âge du répondant – résultats pondérés - source enquête CNPFP- projet plantations innovantes – Analyse CNPFP – IDF

Il n'y a pas de différence nette entre l'âge du répondant et les modes de reboisement. Qu'en est-il des autres caractéristiques ?

	Aucun diplôme	CEP	CAP, BEPC, Brevet	BAC	Bac + 2	BAC + 3	BAC + 5 et plus
Une plantation seule	5%	11%	6%	5%	10%	3%	12%
Une plantation et une régénération naturelle	27%	4%	13%	16%	16%	14%	22%
Une régénération naturelle seule	68%	79%	74%	71%	66%	72%	56%
Vous ne savez pas	0%	7%	6%	7%	8%	11%	10%
Total classe	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau n° 15 : Après la coupe de bois, avez-vous fait ou qu'envisagez-vous de faire ? par niveau de formation du répondant – résultats pondérés - source enquête CNPFP- projet plantations innovantes – Analyse CNPFP – IDF

Il n'y a pas de tendance nette en fonction du niveau de formation du répondant.

De même, il n'y a pas de différence significative avec le sexe du répondant, ainsi qu'avec sa catégorie socioprofessionnelle.

Peut-on définir des liens éventuels entre ces mêmes résultats et les différents intérêts portés par le propriétaire à ses parcelles boisées ?

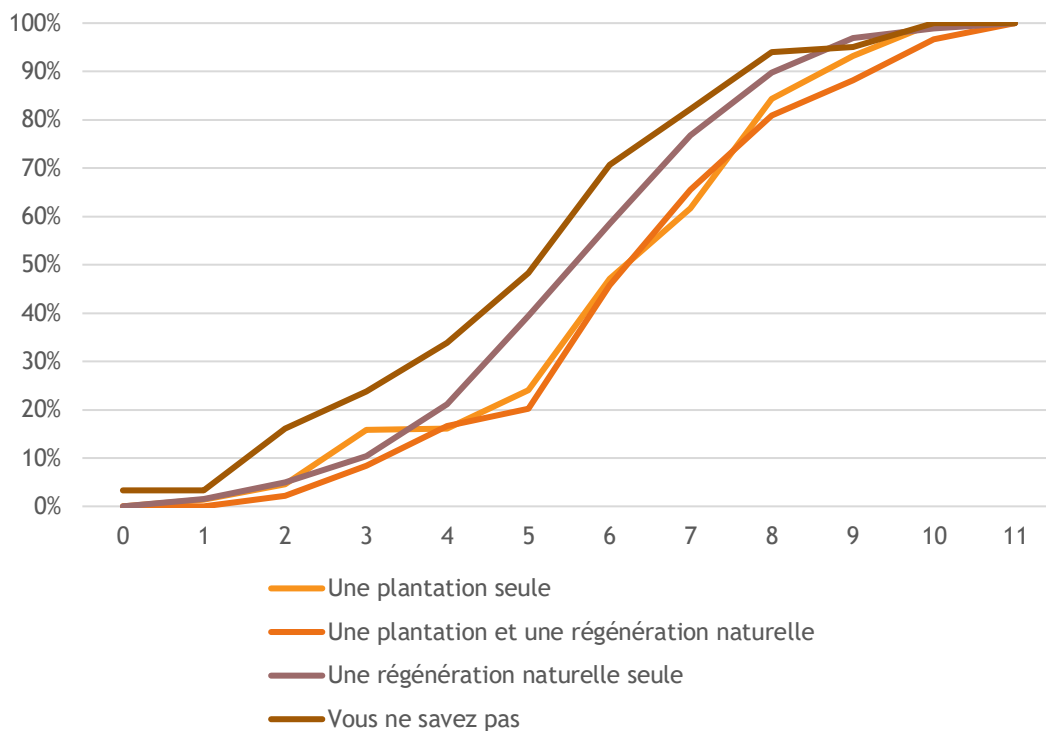


Figure n° 31 : Après la coupe de bois, avez-vous fait ou qu'envisagez-vous de faire ? Selon le nombre d'intérêts portés à ses parcelles boisées – résultats pondérés cumulés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes –Analyse CNPF – IDF

La vision est plutôt moins complexe dans le cas de la régénération naturelle seule que dans les plantations, qu'elles soient accompagnées ou non d'une régénération naturelle.

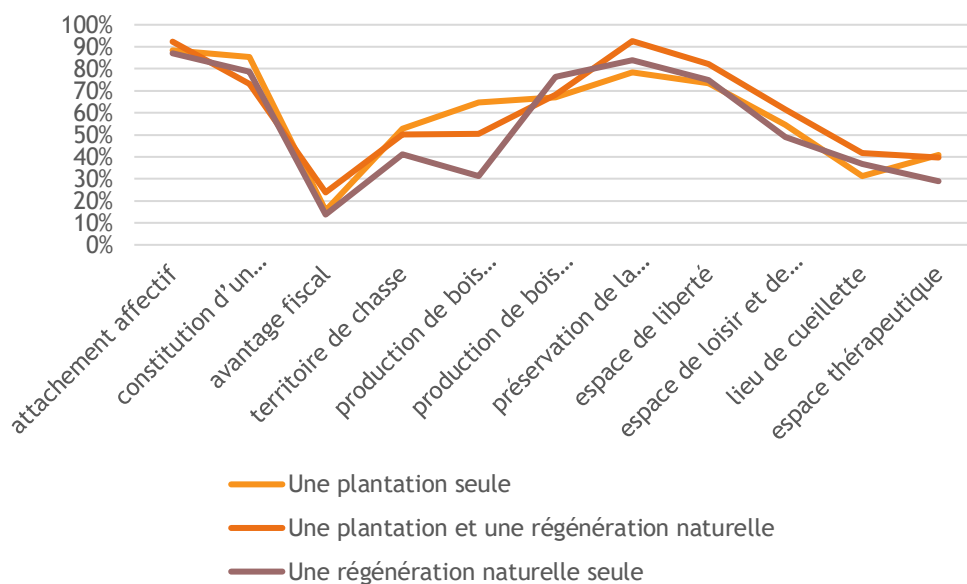


Figure n° 32 : Après la coupe de bois, avez-vous fait ou qu'envisagez-vous de faire ? Selon la nature des intérêts portés à ses parcelles boisées - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Les tendances sont globalement similaires, avec quelques nuances : la production de bois pour l'industrie est plus le fait de personnes qui replantent et moins de celles qui reboisent que par régénération naturelle. **La plantation et la régénération naturelle pour une même propriété sont proportionnellement plus associés à la préservation de la biodiversité, à l'espace de liberté et à celui d'espace de loisirs et de détente.**

En d'autres termes, il semble préférable de promouvoir l'association des deux méthodes après une coupe pour assurer l'avenir de la forêt au vu des intérêts exprimés.

5 Cas de la plantation

Dans le cas où le répondant a indiqué qu'il fait le choix de la plantation, quelles en sont les raisons ? Comment pensent-ils réaliser le suivi des travaux ?

6.1 Motifs du choix de la plantation

	De 1 à 4 ha	Entre 4 et 10 ha	Entre 10 et 25 ha	Entre 25 et 100 ha	Plus de 100 ha	Total
Pour bénéficier de plants de qualité	59%	58%	70%	85%	54%	61%
Pour changer d'espèces, plus adaptées au changement climatique	53%	54%	46%	65%	45%	53%
Parce que la plantation est plus facile à réaliser	57%	54%	44%	24%	39%	53%
Parce que les espèces locales ne m'intéressent pas	20%	18%	21%	6%	9%	18%

Total classe de surface	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
--------------------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Tableau n° 16 : Pour quelles raisons souhaitez-vous ou avez-vous fait réaliser une plantation ? par classe de surface possédée – résultats pondérés - source enquête CNPFP- projet plantations innovantes – Analyse CNPFP – IDF

Les raisons sont multiples. Le souci de bénéficier de plants de qualité vient en premier, avec 3 réponses sur cinq. Il est suivi, à égalité, de la facilité de réalisation et par l'adaptation au changement climatique. Le désintérêt des espèces locales arrive en dernier.

La matrice de corrélations entre les différentes réponses montre de façon significative l'existence d'une corrélation positive entre la qualité des plants et l'adaptation au changement climatique, et négative entre l'adaptation au changement climatique et la facilité de réalisation de la plantation.

En d'autres termes, ceux qui choisissent la plantation pour l'adaptation au changement climatique ne le font pas par facilité ; nous pouvons parler de démarche volontariste qui semble impliquer une obligation de résultats.

L'examen des liens avec les classes de surface possédées montre que celles de moins de 25 hectares considèrent plus la facilité de réalisation de la plantation et le désintérêt envers les espèces locales.

Il n'y a pas de lien significatif net en fonction de l'âge, du sexe, du niveau de formation ou de la catégorie socioprofessionnelle du répondant.

6.2 Méthode de suivi de la plantation

Les répondants font-ils le suivi des travaux eux-mêmes ou les font-ils faire par de tierces personnes et si oui lesquelles ? **Cette question a été posée à ceux qui envisagent ou ont réalisé une plantation après une coupe. Donc les pourcentages se rapportent à cette même population.**

	De 1 à 4 ha	Entre 4 et 10 ha	Entre 10 et 25 ha	Entre 25 et 100 ha	Plus de 100 ha	Total
Vous assurerez vous-même le suivi des opérations	63%	67%	61%	36%	16%	61%
Vous confierez cette tâche à une personne de	11%	9%	0%	0%	15%	9%

confiance (parent ou ami)						
Vous confierez cette tâche à un professionnel	22%	14%	39%	59%	67%	25%
Vous confierez cette tâche à votre fournisseur	5%	10%	0%	5%	2%	5%
Total classe de surface	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau n° 17 : Dans le cas de boisement de vos parcelles comment envisagez-vous assurer le suivi des travaux ? par classe de surface possédée – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

La faiblesse des effectifs pour les propriétés de plus de 100 hectares oblige à une grande prudence dans l'interprétation des résultats de cette classe de surface.

La grande majorité des propriétaires concernés désire réaliser ces opérations par elle-même. Les professionnels et les fournisseurs interviennent dans un tiers des cas, le reste étant assuré par des personnes de confiance (parent ou ami).

Les hommes assurent plus eux-mêmes le suivi des opérations que les femmes (66 % au lieu de 40 %), et les femmes confient plus cette tâche à leur fournisseur (38 % au lieu de 22 %). En ce qui concerne les catégories socioprofessionnelles, les actifs assurent le plus eux-mêmes le suivi des opérations (77 %) au lieu de 55 % pour les retraités ; les agriculteurs assurent le plus eux-mêmes le suivi des opérations (80 %) suivis des ouvriers (72 %), celles-ci étant globalement plus manuelles. Il n'y a pas de différence nette en fonction du niveau de formation.

6.3 Aide éventuelle au reboisement

Le pourcentage des personnes ayant reçu une subvention ces 5 dernières années pour réaliser une plantation est faible : **7 %**. **Ce sont des propriétés qui, toutes, ont un document de gestion durable.** Ce qui permet de présupposer que cette opération est le résultat d'une action de développement forestier, quelle qu'en soit la raison. Les analyses par classe de surface, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle ou autres ne sont pas réalisés car non significatifs.

Dans presque tous les cas, les répondants sont satisfaits des conditions d'attribution de l'aide.

Selon vous, le reboisement par plantation après coupe de bois sur vos parcelles est-il... ?

Cette question est posée à ceux qui ont fait un reboisement par plantation, mais elle porte sur l'ensemble de la propriété.

	De 1 à 4 ha	Entre 4 et 10 ha	Entre 10 et 25 ha	Entre 25 et 100 ha	Plus de 100 ha	Total
Nécessaire pour continuer à avoir des parcelles forestières boisées	80%	81%	79%	87%	88%	81%
Nécessaire à la mise en valeur de votre patrimoine forestier	84%	83%	81%	80%	100%	84%
Seulement une obligation légale	7%	18%	11%	25%	18%	11%
Une dépense injustifiée, ouvrant à de nouveaux risques	20%	32%	30%	27%	12%	24%
Des dépenses de plus en plus onéreuses dans un contexte incertain	59%	67%	56%	72%	79%	62%
Une opération compliquée, (Technique, administratif)	39%	34%	39%	27%	59%	38%
Total classe de surface	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau n° 18 : Selon vous, le reboisement par plantation après coupe de bois sur vos parcelles est-il ? par classe de surface possédée – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Les réponses sont multiples, 3 en moyenne.

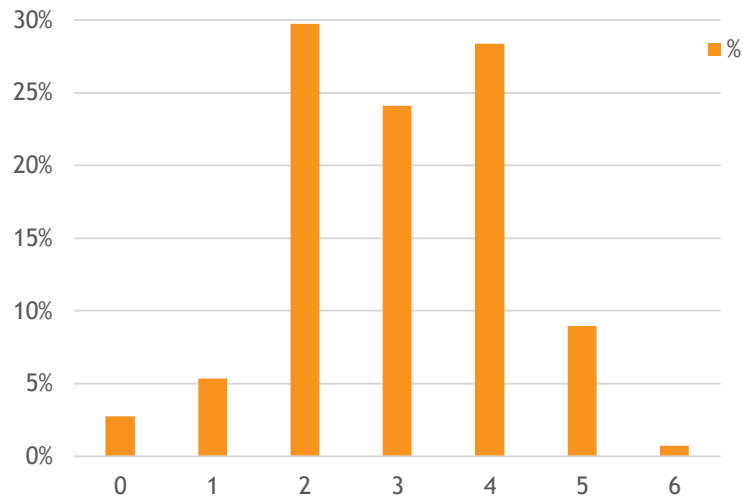


Figure n° 33 : Selon vous, le reboisement par plantation après coupe de bois sur vos parcelles est-il ? Nombre de réponses par personne interrogée – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Le nombre dominant de réponses est compris entre 2 et 4, les extrêmes étant minoritaires. La plantation est perçue, dans la très grande majorité des cas, comme nécessaire pour continuer à avoir des parcelles boisées, et mettre en valeur son patrimoine forestier. Ces réponses ne préjugent pas des sens du mot valeur. Mais elle est perçue comme étant de plus en plus onéreuse dans un contexte incertain pour près des deux tiers des répondants. Elle est perçue également comme une dépense injustifiée ouvrant à de nouveaux risques pour un quart des répondants. Enfin, la notion d'obligation légale arrive en dernier, un propriétaire sur dix se sentant concerné.

La matrice de corrélations montre, au niveau de signification $\alpha=0,05$:

- Une **corrélation positive** entre la nécessité du reboisement après coupes pour continuer à avoir des parcelles forestières boisées et pour la mise en valeur de votre patrimoine forestier
- Une **corrélation positive** entre des dépenses de plus en plus onéreuses dans un contexte incertain et une dépense injustifiée, ouvrant à de nouveaux risques, ou avec une opération compliquée (Technique, administratif).

-

Peut-on parler de désenchantement de l'investissement dans le reboisement pour une partie de la population concernée ?

L'examen de ces réponses avec les caractéristiques des propriétaires et des propriétés relevées lors de l'enquête montre que la notion de dépenses de plus en plus onéreuses dans un contexte incertain est plus le fait des propriétés de plus de 25 hectares, et celle d'opération est perçue comme de plus en plus compliquée pour les plus de cent hectares. La notion d'obligation légale concerne moins les petites propriétés d'une superficie de 4 hectares.

Le fait de disposer d'un document de gestion ne change pas significativement les perceptions des propriétaires.

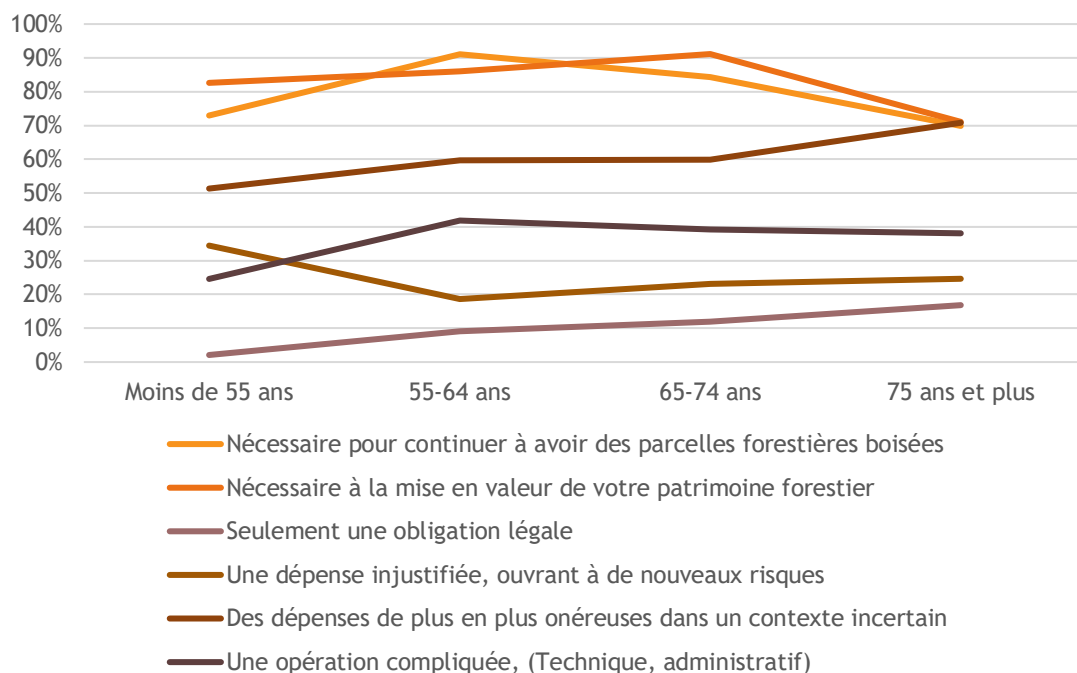


Figure n° 34 : Selon vous, le reboisement par plantation après coupe de bois sur vos parcelles est-il ? par classe d'âge du répondant – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Des tendances se dessinent. La première est la faible importance de l'obligation légale pour les plus jeunes. Ils considèrent plus que c'est une dépense injustifiée ouvrant à de nouveaux risques. La notion de dépenses onéreuses dans un contexte de plus en plus incertain croît avec l'âge. Enfin, les plus âgés pensent moins à la nécessité de mettre en valeur le patrimoine forestier et de continuer à avoir des parcelles boisées.

Il n'y a pas de lien avec le fait d'être en activité ou non ou avec la catégorie socioprofessionnelle.

Les hommes sont plus sensibles aux dépenses, soit injustifiées soit onéreuses que les femmes. Or, ils représentent 70 % des propriétaires forestiers...

Si nous regardons le niveau de formation, indicateur dans certaines enquêtes du regard porté à ses parcelles boisées, nous avons le graphique ci-après :

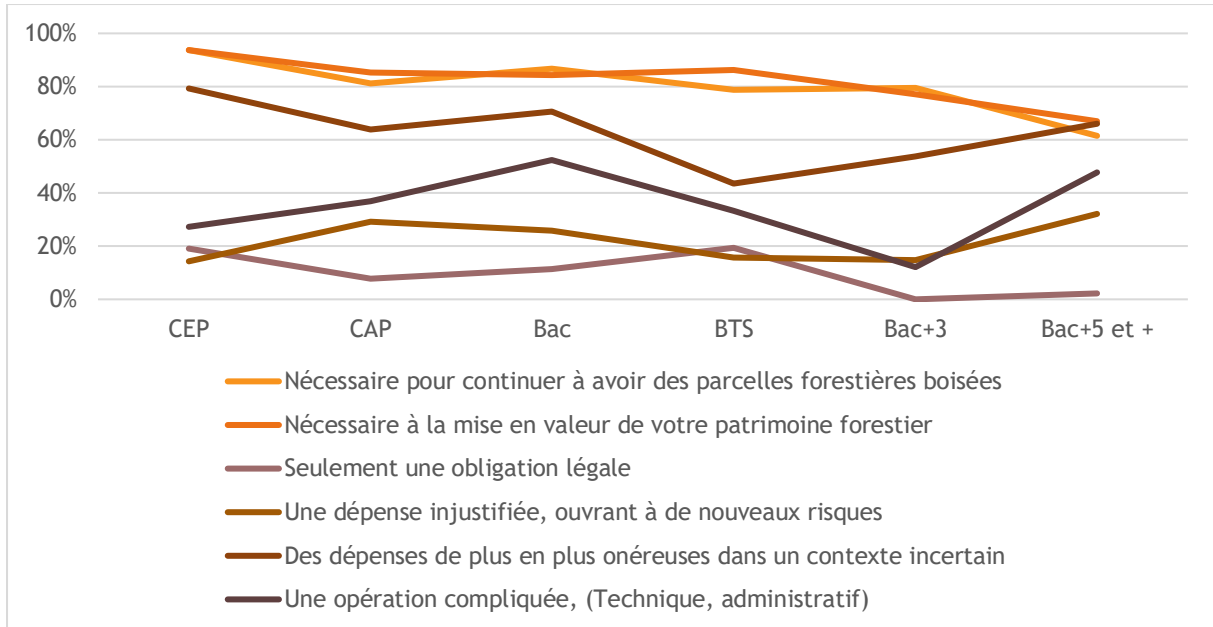


Figure n° 35 : Selon vous, le reboisement par plantation après coupe de bois sur vos parcelles est-il ? selon le niveau de formation du répondant – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

La nécessité de mettre en valeur le patrimoine forestier et de continuer à avoir des parcelles boisées diminuent avec le niveau de formation. Est-ce lié à la diminution relative des exigences correspondantes, ou à une autre vision de l'environnement ?

L'analyse des corrélations entre ces mêmes perceptions et les intérêts portés à ses parcelles boisées montre peu de valeurs significatives. Nous observons simplement que ceux qui considèrent que c'est une opération compliquée ont un lien négatif avec la constitution d'un patrimoine familial et avec la production de bois pour l'industrie. L'analyse des autres liens tend à montrer une séparation d'une partie des propriétaires avec le monde industriel.

L'examen des liens significatifs avec les raisons du choix de la plantation sur les parcelles concernées par les coupes montre :

- Une corrélation **négative** entre le changement pour des essences adaptées au changement climatique et l'obligation légale
- Une corrélation **positive** entre la facilité de réalisation de la plantation et la nécessité de continuer à avoir des parcelles boisées, ainsi qu'entre les dépenses onéreuses et le désintérêt pour les espèces locales.

L'adaptation au changement climatique n'est pas la conséquence d'une approche réglementaire, et le changement d'essences est perçu comme onéreux.

6 Cas de la régénération naturelle

Comme précédemment, les pourcentages sont calculés **par rapport à ceux qui ont fait ou qui envisagent une régénération naturelle.**

7.1 Pour quelles raisons avez-vous ou souhaitez-vous réaliser une régénération naturelle ?

Dans le cas où le répondant a indiqué qu'il fait le choix de la régénération naturelle, quelles en sont les raisons ?

	De 1 à 4 ha	Entre 4 et 10 ha	Entre 10 et 25 ha	Entre 25 et 100 ha	Plus de 100 ha	Total
Les espèces existantes sont de bonne qualité	88%	85%	95%	79%	88%	87%
Les espèces locales sont mieux adaptées aux risques naturels	86%	81%	79%	73%	90%	84%
C'est plus facile à réaliser	88%	89%	82%	79%	65%	87%
C'est moins coûteux que la plantation	85%	74%	84%	74%	80%	82%
Pour ne pas subir la pression de la famille, des amis	13%	11%	7%	5%	3%	11%
Total classe de surface	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau n° 19 : Pour quelles raisons souhaitez-vous ou avez-vous fait réaliser une régénération naturelle ? par classe de surface possédée – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Les raisons sont multiples, et plus nombreuses que dans le cas de la plantation. A l'exception du souci de ne pas subir la pression de son entourage, elles globalement sont du même niveau.

La matrice de corrélations entre les différentes réponses montre de façon significative un **lien positif** entre toutes les réponses, à l'exception des « espèces existantes de bonne qualité » et « c'est moins coûteux que la plantation » et pour ne pas subir la pression de la famille, des amis, comme si la première réponse primait. **En d'autres termes, l'importance de la régénération naturelle est due à tout un ensemble de facteurs.**

Les propriétés les plus importantes considèrent de façon moins importante que c'est plus facile à réaliser. Enfin, le lien avec la pression exercée par la famille et les amis concerne plus les propriétés de moins de dix hectares.

Il n'y a pas de lien significatif net en fonction de l'âge, du sexe, du niveau de formation ou de la catégorie socioprofessionnelle du répondant.

7.2 Méthode de suivi de la régénération naturelle

Une même personne pouvait répondre oui à chacun des choix proposés.

	De 1 à 4 ha	Entre 4 et 10 ha	Entre 10 et 25 ha	Entre 25 et 100 ha	Plus de 100 ha	Total
En effectuant les travaux de dégagement des plants par vous-même	65%	65%	55%	53%	40%	63%
En effectuant les travaux de dégagement des plants par un professionnel	13%	20%	33%	54%	72%	18%
En laissant la nature faire	80%	83%	72%	48%	46%	78%
Total classe de surface	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau n° 20 : Comment pensez-vous assurer la réussite de la régénération ? par classe de surface possédée – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Le nombre moyen de réponses est de 1,6. Il y a donc pluralité de décisions pour une même propriété. Est-ce une forme d'adaptation de la gestion à l'échelle de la parcelle coupée ?

Ceci montre indirectement l'impossibilité d'envisager une délégation de gestion totale sur l'ensemble d'une propriété boisée.

Laisser faire la nature domine, et concerne presque quatre propriétés sur cinq. Ceci n'exclut pas les dégagements par soi-même. En tous cas, les dégagements de plants par un professionnel sont nettement minoritaires. **On est dans une logique d'accompagnement de la nature.**

L'examen par classe de surface aboutit à la figure ci-après :

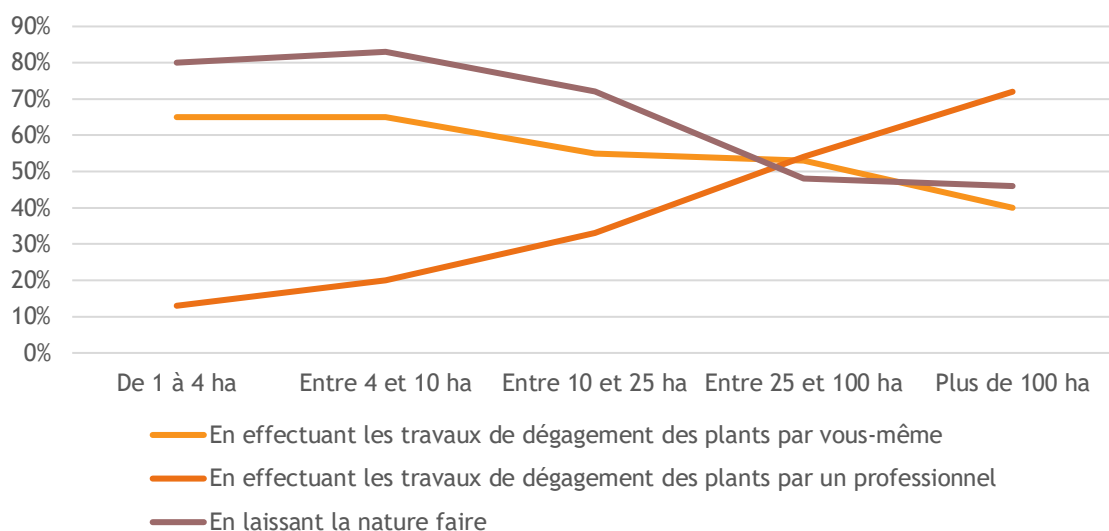


Figure n° 36 : Comment pensez-vous assurer la réussite de la régénération ? par classe de surface possédée – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes– Analyse CNPF– IDF

Il y a un lien très net entre les différents choix et la surface possédée, même si le nombre moyen de modes d'interventions par classe de surface est globalement constant. Il n'y a pas de tendance nette avec l'âge du répondant, hormis que les moins de 65 ans ont plus tendance à effectuer les travaux de dégagement par eux-mêmes et que ceux de plus de 75 ans laissent plus la nature faire. Il n'y a pas de différence avec la catégorie socioprofessionnelle. Les hommes font plus les travaux de dégagement par eux-mêmes, et les femmes se font plus aider.

Des différences donc, mais rien de très tranché hormis la surface possédée.

7.3 Dégâts éventuels après la plantation ou la régénération naturelle

La plantation ou la régénération subit quelquefois des dégâts, et peut avoir une incidence sur les comportements des propriétaires, ou encore sur les projets futurs. D'où la question :

Avez-vous subi des dégâts dans les 2 ans suivant la plantation ou la régénération ?

7.3.1 Avez-vous subi des dégâts dans les 2 ans suivant la plantation ou la régénération ?

Ces réponses sont une appréciation des répondants ; elles ne préjugent pas de la réussite future de la plantation ou de la régénération.

	De 1 à 4 ha	Entre 4 et 10 ha	Entre 10 et 25 ha	Entre 25 et 100 ha	Plus de 100 ha	Total
Gibier	29%	40%	44%	45%	50%	34%
Parasites, Maladies, insectes ravageurs	41%	44%	51%	50%	56%	43%
Tempêtes	30%	28%	33%	37%	23%	30%
Sècheresses, Canicules	49%	48%	60%	74%	69%	51%
Incendies	0%	1%	2%	0%	3%	1%
Mauvaise réalisation de la plantation, mauvais suivi	6%	7%	4%	6%	0%	6%
Absence totale de dégâts	29%	27%	14%	16%	12%	26%
Total classe de surface	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Nombre moyen de dégâts*	2,17	2,30	2,26	2,54	2,30	2,23

*Par rapport au nombre de parcelles ayant subi des dégâts.

Tableau n° 21 : Avez-vous subi des dégâts dans les 2 ans suivant la plantation ou la régénération ? par classe de surface possédée par le répondant- résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Il y a des dégâts pour 74 % des propriétés concernées par un reboisement ou une régénération naturelle. C'est considérable, et ce constat ne peut manquer de susciter des craintes pour ceux qui envisagent une telle opération. Leur pourcentage augmente avec la surface possédée, résultat logique et cohérent avec d'autres enquêtes où cette question a été abordée.

Le nombre moyen de dégâts, dans le cas où il y en a eu, est en moyenne de 2,23 avec des valeurs relativement indépendantes de la surface possédée.

Les dégâts liés aux sécheresses et aux canicules arrivent en premier ; ils ont lieu dans la moitié des cas. Le changement climatique est une réalité qui ne concerne pas uniquement des pessières. Les parasites, les maladies et les insectes ravageur arrivent ensuite, dans deux cas sur cinq. Ceci peut donner l'impression que les plantations sont structurellement fragiles. Le gibier est aussi une réalité dans un cas sur trois malgré les efforts réalisés depuis plusieurs décennies pour en diminuer l'impact. Les différentes tempêtes ont aussi un impact, alors même que nous pourrions supposer qu'elles concernent les peuplements ayant atteint une certaine hauteur. Les dégâts dus à une mauvaise réalisation de la plantation ou à un mauvais suivi de la régénération naturelle sont minimes, et traduisent une bonne maîtrise des entrepreneurs spécialisés en la matière. Enfin, les incendies arrivent en dernière position et peuvent être négligés.

Il y a des corrélations positives entre l'ensemble des types de dégâts. Il n'y a pas de liens significatifs avec l'âge du répondant, ou avec son niveau de formation.

En résumé, ces opérations de renouvellement subissent de nombreux aléas, supportés par le propriétaire.

7.3.2 Liens éventuels avec la réalisation de coupes ou de reboisement

Ces constats peuvent avoir une influence sur les projets. Ceux qui ont subi des dégâts envisagent plus de couper du bois dans les cinq prochaines années.

	Une plantation seule	Une plantation et une régénération naturelle	Une régénération naturelle, seule	Total
Gibier	35%	54%	30%	34%
Parasites, Maladies,	47%	61%	39%	43%

insectes ravageurs				
Tempêtes	30%	36%	29%	30%
Sècheresses, Canicules	70%	62%	47%	51%
Incendies	4%	0%	0%	1%
Mauvaise réalisation de la plantation, mauvais suivi	7%	9%	5%	6%
Absence totale de dégâts	5%	6%	89%	26%
Total classe de surface	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau n° 22 : Envisagez-vous une plantation, une régénération naturelle, ou les deux après avoir subi des dégâts par nature de dégât subi dans les 2 ans suivant la plantation ou la régénération pour ceux qui en ont subi ? – résultats pondérés - source enquête CNPFP- projet plantations innovantes– Analyse CNPFP – IDF.

Les propriétaires qui n'ont pas subi de dégâts envisagent dans 90 % des cas la régénération naturelle. Tandis que les autres font plus le choix d'un mix plantation régénération naturelle.

7 Pour quelles raisons les propriétaires n'ont pas fait ou n'envisagent pas de réaliser une plantation ou d'engager une régénération naturelle ?

Les personnes qui envisagent de ne rien faire concernent 5 % de la population interrogée. Compte-tenu de la faiblesse des effectifs, nous en ferons simplement le récapitulatif.

Motif	Pourcentage
Vous n'avez pas le temps de vous occuper de vos parcelles boisées	28%
Vous estimez que quoi que vous fassiez, la Nature fera mieux que vous	53%
Vous n'avez pas d'argent à consacrer au reboisement	24%
Votre forêt est consacrée à la chasse	18%

Les conditions difficiles (d'accès, morcellement, mauvaise qualité forestière du terrain ...) ne vous permettent pas de planter	27%
La plantation c'est compliqué à réaliser	45%

Tableau n° 23 : Pour quelles raisons n'avez-vous pas ou n'envisagez-vous pas de réaliser une plantation ou d'engager une régénération naturelle ? par classe de surface possédée – résultats pondérés - source enquête CNPFF- projet plantations innovantes – Analyse CNPFF – IDF

La conviction que la nature fait mieux que soi et la complexité de la réalisation de la plantation dominant. Viennent ensuite à des niveaux globalement similaires le temps de s'en occuper, l'argent nécessaire, et les difficultés d'accès. **En dernier, arrive la chasse qui pour certains est exclusive de la production forestière ; cette perception a déjà été rencontrée dans d'autres enquêtes.**

L'analyse des corrélations significatives entre les différentes réponses montre un **lien positif** entre les propositions « Vous n'avez pas d'argent à consacrer au reboisement », avec « vous n'avez pas le temps de vous occuper de vos parcelles boisées », « les conditions difficiles » (d'accès, morcellement, mauvaise qualité forestière du terrain ...) ne vous permettent pas de planter et avec la plantation c'est compliqué à réaliser.

De plus, il y a un **lien positif** entre « votre forêt est consacrée à la chasse » et la « plantation c'est compliqué à réaliser ».

8 Perception de la forêt en général

Deux questions :

- Que représente la plantation d'arbres en forêt pour vous... ?
- Pour vous personnellement, réaliser des coupes rases en forêt, est-ce... ?

Ces questions concernaient la totalité des répondants. **Elles ont pour objectif de voir quelle sont leurs perceptions des coupes rases et des plantations au-delà de leur situation personnelle.**

9.1 Que représente la plantation d'arbres en forêt pour vous... ?

Cette question ne concerne plus la propriété, mais la perception de la forêt en général par des propriétaires forestiers privés. Après examen des réponses, celles-ci seront comparées aux actions faites dans leurs parcelles boisées.

9.1.1 Perception de la plantation d'arbres en général

	De 1 à 4 ha	Entre 4 et 10 ha	Entre 10 et 25 ha	Entre 25 et 100 ha	Plus de 100 ha	Total
La création d'un paysage artificiel	28%	32%	32%	26%	23%	29%
Une chance de multiplier les espèces	78%	77%	76%	74%	65%	78%
Un moyen de mixer les âges des arbres	76%	78%	75%	72%	76%	76%
Un moyen d'avoir une forêt plus productive	68%	67%	73%	73%	70%	68%
Un moyen d'adapter la forêt aux changements climatiques avec de nouvelles espèces d'arbres	69%	74%	67%	70%	70%	70%
Un inconvénient pour l'environnement	4%	7%	3%	4%	10%	5%
Un atout pour l'environnement	90%	87%	91%	78%	77%	89%
Total classe de surface	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau n° 24 : Que représente la plantation d'arbres en forêt pour vous... ? par classe de surface possédée, par le répondant – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Seulement 4 % des répondants n'a pas d'avis.

Les intérêts de la plantation d'arbres sont cités par une très grande majorité des répondants, et sont peu corrélés à la classe de surface de ses parcelles boisées.

La plantation d'arbres est perçue comme un atout pour l'environnement dans près de neuf cas sur dix. Les autres atouts corrélés à celui-ci, que ce soit une chance de multiplier les espèces, un moyen de mixer les âges des arbres, d'adapter la forêt aux changements climatiques avec de nouvelles espèces d'arbres, ou d'avoir une forêt plus productive ont des scores compris entre 68 et 78 %. La création d'un paysage artificiel n'inquiète de 29 % des répondants. Enfin, l'inconvénient pour l'environnement ne concerne qu'une petite minorité.

Toutes les corrélations entre les différentes variables sont significatives, à l'exception de « moyen d'avoir une forêt plus productive par rapport à l'environnement », où les avis sont partagés.

	Moins de 55 ans	55-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus	Total
La création d'un paysage artificiel	35%	31%	27%	29%	29%
Une chance de multiplier les espèces	81%	87%	80%	70%	78%
Un moyen de mixer les âges des arbres	87%	87%	79%	64%	76%
Un moyen d'avoir une forêt plus productive	66%	68%	76%	62%	68%
Un moyen d'adapter la forêt aux changements climatiques avec de nouvelles espèces d'arbres	71%	78%	75%	61%	70%
Un inconvénient pour l'environnement	11%	6%	3%	3%	5%
Un atout pour l'environnement	87%	89%	90%	90%	89%
Total classe d'âge	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau n° 25 : Que représente la plantation d'arbres en forêt pour vous... ? par classe d'âge du répondant – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

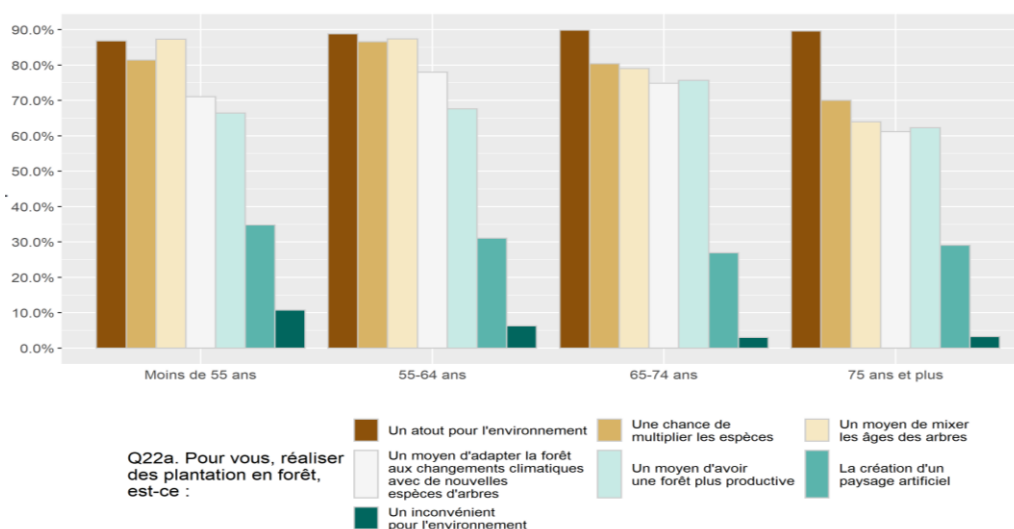


Figure n° 37 : Que représente la plantation d'arbres en forêt pour vous... ? par classe d'âge du répondant – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Les résultats dépendent de la classe d'âge pour la création d'un paysage, pour l'adaptation de la forêt au changement climatique, et comme inconvénient pour l'environnement.

Il n'y a pas de différence significative avec le fait de posséder ou non un document de gestion.

	Aucun diplôme	CEP	CAP, BEPC, BEP	Baccalauréat	Bac + 2	Bac+3	Bac+5 et plus
La création d'un paysage artificiel	28%	33%	33%	29%	24%	20%	22%
Une chance de multiplier les espèces	64%	76%	79%	74%	87%	84%	64%
Un moyen de mixer les âges des arbres	71%	66%	76%	77%	86%	80%	82%
Un moyen d'avoir une forêt plus productive	72%	68%	64%	69%	75%	57%	77%
Un moyen d'adapter la forêt aux changements climatiques	56%	64%	71%	72%	75%	75%	74%
Un inconvénient pour l'environnement	5%	4%	4%	8%	5%	2%	3%
Un atout pour l'environnement	78%	91%	89%	87%	92%	94%	90%
Total classe de surface	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau n° 26 : Que représente la plantation d'arbres en forêt pour vous... ? par niveau de formation le plus élevé du répondant- résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes- Analyse CNPF- IDF

Ceux qui n'ont pas de diplômes ont des réponses différentes en matière d'adaptation de la forêt au changement climatique et d'atout pour l'environnement par rapport aux autres catégories qui ont des visions globalement homogènes. Il n'y a pas de différences significatives en fonction du sexe du répondant, pas plus qu'avec sa catégorie socioprofessionnelle.

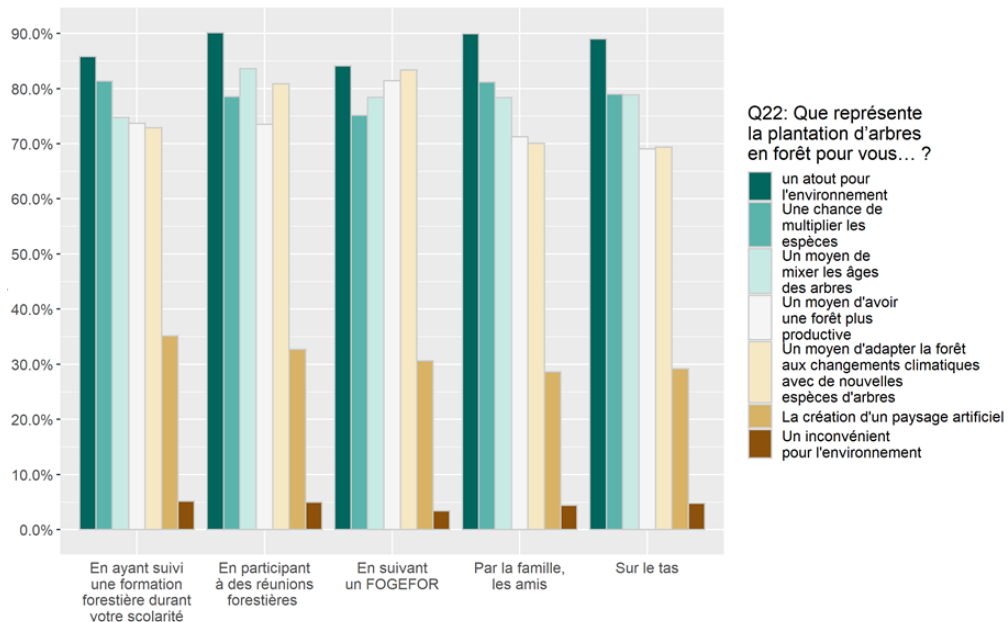


Figure n° 38 : Que représente la plantation d'arbres en forêt pour vous... ? par connaissance en gestion – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Les propriétaires suivant des FOGEFOR et participant à des réunions semblent être plus sensibles au fait que la plantation en forêt est un moyen de s'adapter au changement climatique avec de nouvelles espèces d'arbres.

En résumé, nous avons là des réponses représentatives de la population des propriétaires forestiers, qui ne dépendent pas des catégories classiques, à l'exception de la classe d'âge qui montre des évolutions en matière de création d'un paysage, d'adaptation de la forêt au changement climatique, et d'inconvénient pour l'environnement. **Les pourcentages par catégories de réponses montrent que la plantation d'arbres est associée à de multiples bienfaits environnementaux.**

9.1.2 Liens éventuels avec les intérêts portés à ses bois et la réalisation ou non de coupes chez soi

Une analyse en composantes multiples avec les intérêts portés à ses bois, la réalisation éventuelle de coupes et les perceptions du boisement **en général montre nettement que les aspects positifs du boisement sont liés à l'existence de plusieurs intérêts portés à ses parcelles boisées et à la réalisation de coupes de bois. Ce qui laisse présager qu'une vision réglementaire visant à gêner la réalisation de ces mêmes coupes est préjudiciable à une dynamique de boisements permettant l'adaptation de la forêt au changement climatique et risque de favoriser le désintérêt du propriétaire pour ses parcelles boisées. La production de bois pour l'industrie est associée à ces multiples intérêts.**

En d'autres termes, le boisement et ses multiples intérêts s'inscrit dans une vision complexe de ses parcelles boisées, avec la réalisation de coupes. **Cependant, la fourniture de bois pour l'industrie n'est plus le principal moteur de la gestion forestière.**

9.2 Pour vous personnellement, réaliser des coupes rases en forêt, est-ce... ?

Comme précédemment, c'est une opinion globale qui ne préjuge pas des actions réalisées chez soi.

9.2.1 Résultats globaux

	De 1 à 4 ha	Entre 4 et 10 ha	Entre 10 et 25 ha	Entre 25 et 100 ha	Plus de 100 ha	Total
Un atout pour le renouvellement forestier	33%	30%	30%	30%	25%	32%
Un atout pour planter des essences plus adaptées au changement climatique	69%	67%	61%	56%	45%	67%
Un moyen de lutter contre les attaques parasitaires/maladies	65%	68%	66%	54%	47%	65%
Une perte de biodiversité	54%	55%	51%	66%	58%	54%
Une destruction du paysage	62%	67%	54%	54%	50%	62%
Un fléau écologique	49%	53%	45%	53%	43%	50%
Total classe de surface	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Seules les réponses Oui sont comptabilisées dans ce tableau.

Tableau n° 27 : Pour vous personnellement, réaliser des coupes rases en forêt, est-ce... ? par classe de surface possédée, par le répondant – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF – IDF

Les réponses sont multiples, leur nombre moyen pondéré étant de 3,3. **L'argumentaire à développer pour tenir compte de cette opinion ne peut reposer sur un seul argument, quel qu'en soit son utilisation.** Leur répartition peut se voir comme suit :

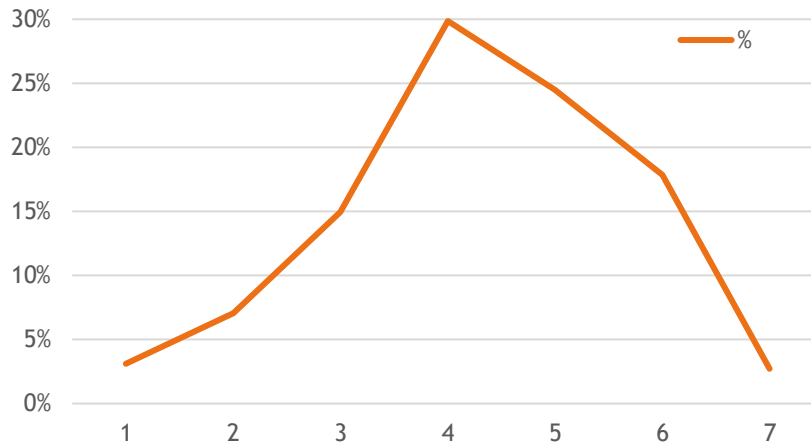


Figure n° 39 : Nombre de réponses moyen à la question par le répondant : Pour vous personnellement, réaliser des coupes rases en forêt, est-ce... ? – résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes –Analyse CNPF – IDF

Les réponses sont multiples. Quelles corrélations entre elles ?

Variables	Un atout pour le renouvellement forestier	Un atout pour planter des essences plus adaptées au changement climatique	Un moyen de lutter contre les attaques parasitaires/maladies	Une perte de biodiversité	Une destruction du paysage	Un fléau écologique
Un atout pour le renouvellement forestier	1	0,227	0,135	-0,120	-0,183	-0,116
Un atout pour planter des essences plus adaptées au changement climatique	0,227	1	0,300	0,011	-0,062	-0,019
Un moyen de lutter contre les attaques parasitaires/maladies	0,135	0,300	1	0,106	-0,001	0,043
Une perte de biodiversité	-0,120	0,011	0,106	1	0,391	0,344

Une destruction du paysage	-0,183	-0,062	-0,001	0,391	1	0,469
Un fléau écologique	-0,116	-0,019	0,043	0,344	0,469	1

Les réponses en gras sont significatives au seuil $P=0,05$.

Tableau n° 28 : Matrice des corrélations des réponses par le répondant à la question : Pour vous personnellement, réaliser des coupes rases en forêt, est-ce... ? résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes – Analyse CNPF- IDF

La réalisation des coupes rases en forêt constitue un atout pour le renouvellement forestier, pour planter des essences plus adaptées au changement climatique et pour lutter contre les attaques parasitaires/maladies. Mais ces résultats sont associés à une perte de biodiversité, à une destruction du paysage, et un fléau écologique. Ces trois reproches sont donc à traiter soigneusement pour pouvoir continuer à réaliser des coupes rases.

Le pourcentage de personnes qui ne sait pas est faible, et compris entre 3 % (destruction du paysage) et 13 % (moyen de lutte contre les attaques parasitaires). Est-ce à dire qu'une partie de la population n'a pas d'avis que les coupes rases ?

Si l'intérêt de réaliser des coupes rases est manifeste, aux yeux des répondants, pour planter des essences plus adaptées au changement climatique, ou pour lutter contre les attaques parasitaires/maladies, une minorité seulement considère que c'est un atout pour le renouvellement forestier. **Toutes les perceptions négatives : perte de biodiversité, une destruction du paysage, fléau écologique sont supérieures ou égales à 50 %. La coupe rase ne fait pas l'objet d'une large approbation sans conditions.**

9.2.2 Liens avec les caractéristiques du répondant

Les pourcentages par classe de surface présentés dans le tableau précédent montrent une différence entre les propriétés de plus de 25 hectares d'une part et les autres. Les premières sont plus réservées sur les atouts associés aux coupes rases, pensent un peu plus que c'est une perte de biodiversité, et un peu moins que c'est une destruction du paysage. Par ailleurs, il n'y a pas de lien avec le fléau écologique.

	Moins de 55 ans	55-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus
Un atout pour le renouvellement forestier	32%	30%	31%	34%
Un atout pour planter des essences plus adaptées au changement climatique	61%	70%	70%	66%
Un moyen de lutter contre les attaques parasitaires/maladies	74%	69%	68%	58%

Une perte de biodiversité	62%	58%	53%	51%
Une destruction du paysage	68%	67%	59%	61%
Un fléau écologique	43%	54%	47%	52%
Total classe de surface	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau n° 29 : Pour vous personnellement, réaliser des coupes rases en forêt, est-ce... ? par classe d'âge du répondant– résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes –Analyse CNPF– IDF

Il n'y a pas de résultat net selon les classes d'âge, le sexe ou la catégorie socioprofessionnelle (dont les agriculteurs qui ne se distinguent pas du restant de la population). Le niveau de formation montre des tendances différentes pour ceux qui n'ont pas de diplôme : ils pensent plus que c'est un atout pour le renouvellement forestier (61 %), moins une perte de biodiversité (24 %) et moins une destruction du paysage (42 %). Globalement, cette vision concerne tous les propriétaires forestiers privés pour les caractéristiques appréhendées lors de cette enquête.

9.2.3 Liens avec les intérêts portés à ses parcelles boisées

Le grand nombre d'intérêts possibles et les différentes perceptions de la coupe rase conduit à réaliser des corrélations entre l'ensemble de ces réponses. Soit, au seuil $P=0,05$, l'existence de corrélations significatives entre :

- Un atout pour le renouvellement forestier avec un espace de liberté (corrélation positive) ;
- Un atout pour planter des essences plus adaptées au changement climatique avec la production de bois pour soi (corrélation négative), et la préservation de la biodiversité (corrélation positive)
- Un moyen de lutter contre les attaques parasitaires/maladies, ou un fléau écologique, avec la préservation de la biodiversité et l'espace de loisirs et de détente (corrélation positive)
- Une perte de biodiversité avec l'espace de liberté l'espace de loisirs et de détente et l'espace thérapeutique (corrélation positive).

Le faible nombre de corrélations significatives laisse présumer que les personnes ont répondu par rapport à leur vision de la forêt en général, et non par extrapolation des intérêts portés à leurs parcelles boisées. Il semble suggérer que, si la coupe rase est perçue comme ayant un impact négatif sur la biodiversité, elle est admise si elle permet de préserver son espace de loisir et de détente. Par contre, il n'y pas de lien avec la fourniture de bois, que ce soit pour soi ou pour l'industrie.

9.2.4 Liens avec le choix de planter ou de faire une régénération naturelle.

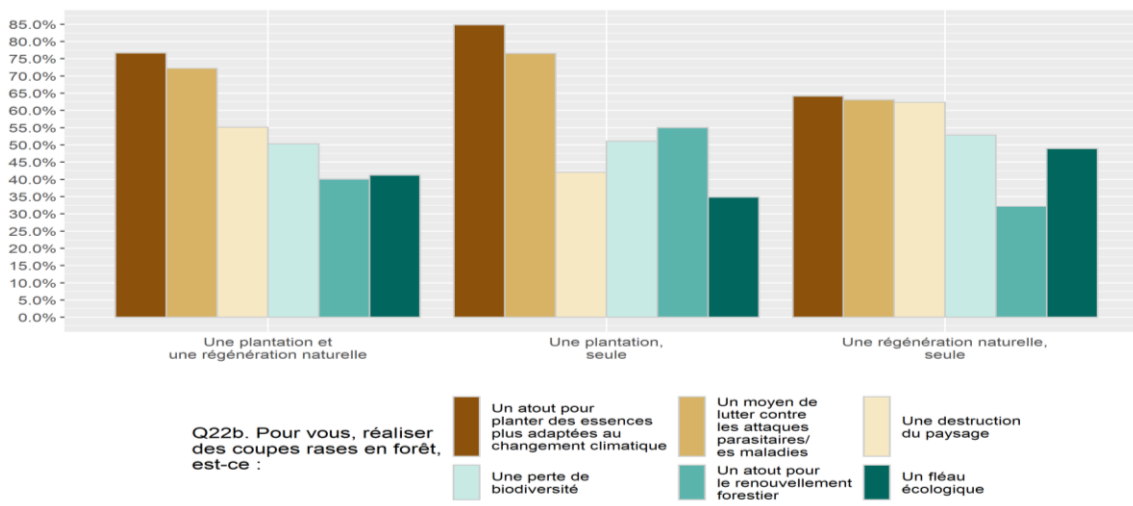


Figure n° 40 : Pour vous personnellement, réaliser des coupes rases en forêt, est-ce... ? Après coupe de bois avez-vous fait ou envisagez-vous de faire- résultats pondérés - source enquête CNPF- projet plantations innovantes - Analyse CNPF – IDF

Il apparaît que les propriétaires qui font le choix d'une régénération naturelle seule estiment que la coupe rase est un atout pour planter des essences adaptées au changement climatique et un moyen de lutter contre les attaques parasitaires mais entraîne au même niveau une destruction du paysage. La perte de biodiversité et le fléau écologique arrivent ensuite. En dernier nous retrouvons « l'atout pour le renouvellement forestier ».

Au contraire ceux qui ne font une plantation seule considèrent moins la coupe rase comme une destruction du paysage (40% contre 62% en moyenne) et un fléau écologique. Ils sont aussi proportionnellement beaucoup plus nombreux à considérer cette pratique comme un atout pour le renouvellement forestier (55% contre 32% en moyenne)

Les propriétaires forestiers privés s'intéressent à leurs parcelles boisées, à l'exception de moins de 1 % au total. Ils ont plusieurs intérêts différents par rapport à celles-ci. La préservation de la biodiversité est le second centre d'intérêt après l'attachement qu'ils ressentent pour leur forêt et avant des intérêts liés à la constitution d'un patrimoine ou la production de bois pour soi ou pour l'industrie ; celle-ci n'étant pas le principal moteur d'action. L'examen de ces intérêts par nature confirme qu'il faut être prudent sur la généralisation de comportements en fonction de critères simples, la vision des propriétaires étant complexe. Près de 70% d'entre eux, qui possèdent plus de 1 ha de bois, ont effectué ou envisagent de réaliser une coupe de bois. Après cette coupe, le renouvellement envisagé par plantation uniquement est nettement minoritaire. La régénération seule ou en complément d'une plantation domine nettement.

A l'échelle de la parcelle, les propriétaires qui ont choisi la plantation seule ou en complément, l'ont réalisé ou l'envisagent dans le souci de bénéficier de plants de qualité, de la facilité de réalisation et pour planter des essences plus adaptées au changement climatique. Les résultats de l'enquête présentent une corrélation positive entre la qualité des plants et l'adaptation au changement climatique, et négative entre l'adaptation au changement climatique et la facilité de réalisation de la plantation. En d'autres termes, ceux qui choisissent la plantation pour l'adaptation au changement climatique ne le font pas par facilité ; nous pouvons parler de démarche volontaire qui semble impliquer une obligation de résultats. Pour une majorité d'entre eux le suivi des travaux de plantation est d'ailleurs réalisé par eux même, les professionnels et fournisseurs n'arrivant que dans un quart des réponses.

A l'échelle de la propriété, la plantation est perçue, dans la très grande majorité des cas, comme nécessaire pour continuer à avoir des parcelles boisées, et pour mettre en valeur son patrimoine forestier. Mais elle est perçue comme étant de plus en plus onéreuse dans un contexte incertain et de plus en plus compliquée. Est-ce dû à la nécessité de plus prendre en compte des risques tels que le changement climatique, les dégâts de gibier, ou encore la mécanisation des coupes et travaux ? En tous cas, elle est perçue comme une dépense injustifiée ouvrant à de nouveaux risques pour un quart de ces propriétaires. L'examen des liens significatifs avec les raisons du choix de la plantation montre que l'adaptation au changement climatique n'est pas la conséquence d'une approche réglementaire, et que le changement d'essences est perçu comme onéreux.

Les propriétaires qui ont choisi la régénération naturelle ont fait ce choix pour des raisons multiples, plus nombreuses que dans le cas de la plantation. Pour ceux-ci les espèces existantes sont de bonnes qualités, plus adaptées aux risques naturels et la régénération naturelle est plus facile à réaliser et moins coûteuse que la plantation.

En d'autres termes, l'importance de la régénération naturelle est due à tout un ensemble de facteurs et nous notons une pluralité de décisions pour une même propriété. Est-ce une forme d'adaptation de la gestion à l'échelle de la parcelle coupée ? Ceci montre indirectement une impossibilité d'envisager une délégation de gestion totale sur l'ensemble d'une propriété boisée. La méthode de suivi de la régénération la plus citée est de « laisser faire la nature » pour quatre propriétés sur cinq. Ceci n'exclut pas les dégagements par soi-même. Dans ces cas, nous sommes dans une logique d'accompagnement de la nature.

Après le choix de la méthode de renouvellement et sa mise en œuvre, les propriétaires peuvent subir des dégâts. Ces dégâts vont avoir une incidence sur leur comportement, ou encore sur leurs projets futurs. Il y a des dégâts pour 74 % des propriétés concernées par un reboisement ou une régénération naturelle. Ce constat ne peut manquer de susciter des craintes pour ceux qui envisagent une telle opération.

Les dégâts liés aux sécheresses et aux canicules arrivent en premier. Les parasites, les maladies et les insectes ravageurs arrivent ensuite. Le gibier est aussi une réalité malgré les efforts réalisés depuis plusieurs décennies pour en diminuer l'impact. En résumé, ces opérations de renouvellement subissent de nombreux aléas, supportés par le propriétaire. La décision de l'investissement forestier, dans ces conditions, peut-être impactée.

Pour les propriétaires qui n'ont pas fait ou n'envisagent pas de réaliser une plantation ou d'engager une régénération naturelle, la conviction que la nature fait mieux que soi et la complexité de la réalisation de la plantation dominant. Viennent ensuite à des niveaux globalement similaires le temps de s'en occuper, l'argent nécessaire, et les difficultés d'accès. En dernier, arrive la chasse qui pour certains est exclusive de la production forestière.

L'analyse des différentes réponses montre un lien entre « Vous n'avez pas d'argent à consacrer au reboisement », avec « vous n'avez pas le temps de vous occuper de vos parcelles boisées », les conditions difficiles (d'accès, morcellement, mauvaise qualité forestière du terrain ...) ne vous permettent pas de planter et la plantation c'est compliqué à réaliser. De plus, il y a un lien positif entre « votre forêt est consacrée à la chasse » et la « plantation c'est compliqué à réaliser ».

Les canaux, d'information ou de formation, ont fait l'objet de plusieurs questions.

17 % des propriétaires forestiers ont participé à des journées de formation/ d'information sur les techniques de boisement ou reboisement, sans préjuger de leur adhésion aux techniques présentées. Ce résultat peut paraître faible mais il est remarquable compte-tenu du nombre de propriétaires forestiers privés et du nombre de techniciens en charge de telles actions. L'effet classe de surface y est net, mais il semble qu'il y ait un maximum de 50 % de ces mêmes propriétaires qui puisse être informés par cette méthode. La grande majorité des répondants ayant participé à une journée d'information/formation, valident y avoir trouvé l'information recherchée.

Les propriétaires qui n'ont jamais participé à une journée d'information/formation ne sont pas intéressés par une participation future pour 70 % d'entre eux. Cela pourrait s'expliquer par le fait que certains ne se sentent pas concernés par le sujet ou possèdent déjà les réponses à leur question que ce soit par eux même ou par un autre canal d'information. Pour les 30 % des propriétaires qui n'ont pas encore participé à une réunion mais le souhaitent à l'avenir, on remarque une différence significative chez les propriétaires possédant un document de gestion durable qui semblent plus intéressés que ceux qui n'en possèdent pas. Il y a donc un besoin identifier pour eux d'en savoir plus ou de se former sur les techniques de boisement ou de reboisement avant de passer à l'action.

Deux questions sur la plantation, en général, et les coupes rases font partie de l'enquête. Elles ont pour objectif de voir quelles sont les perceptions des propriétaires privés au-delà de leur situation personnelle. En termes de représentation de la plantation en général par l'ensemble des propriétaires privés, celle-ci est perçue comme un atout pour l'environnement, une chance de multiplier les espèces, un moyen de mixer les âges des arbres et d'adapter la forêt aux

changements climatiques avec de nouvelles espèces d'arbres, ou d'avoir une forêt plus productive.

Réaliser des coupes rases, aux yeux des propriétaires privés est perçu comme un atout pour planter des essences plus adaptées au changement climatique, ou pour lutter contre les attaques parasitaires/maladies ; mais elles sont aussi associées à des perceptions négatives, pour ces mêmes propriétaires, de perte de biodiversité, de destruction du paysage et de fléau écologique. Réaliser une coupe rase ne fait pas l'objet d'une large approbation sans conditions.

Enfin, et cela concerne l'ensemble des actions visant le renouvellement forestier, quelques soient les orientations sylvicoles choisies, il semble préférable de promouvoir l'association des deux méthodes de renouvellement après une coupe pour assurer l'avenir de la forêt au vu des intérêts et des contraintes de chacun. Ce constat est cohérent avec les préconisations des conseillers et gestionnaires forestiers, considérés comme personnes de confiance par les propriétaires, qui est de promouvoir un diagnostic de terrain associant « essence-station-climat » avant de proposer par exemple, une régénération naturelle pouvant être diversifiée par une plantation éventuelle ou une plantation en plein recru dans une régénération, en forte densité, en utilisant l'essence actuelle en bourrage etc.

Annexe :

Questionnaire propriétaires forestiers privés

(Questionnaire sans précision des liens entre questions. La mise en page du rapport ne reflète pas la mise en page du logiciel de passation du questionnaire)

Question 1 : Êtes-vous bien propriétaires de parcelles boisées dans le département ?

1. Oui
2. Non

Question 2 : Possédez-vous des parcelles boisées dans d'autres départements de la région Grand Est ?

1. Oui
2. Non

Question 2 bis : Si Oui Le/Lesquels ?

1. Meurthe et Moselle
2. Moselle
3. Vosges
4. Meuse
5. Marne
6. Ardennes
7. Aube
8. Haute Marne
9. Haut Rhin
10. Bas Rhin

Question 3 : Quelle est la surface boisée totale que vous possédez ?

- 0 Moins de 1ha → conditions d'exclusion du questionnaire
- 1 De 1 à 4 ha
- 2 Entre 4 et 10 ha
- 3 Entre 10 et 25 ha
- 4 Entre 25 et 100 ha
- 5 Plus de 100 ha
- 6 (Ne sait pas)

Question 4 : Personnellement, quel(s) intérêt(s) portez-vous à vos bois ? Est-ce ...

- 1 Oui
- 2 Non

- 1 Un attachement affectif
- 2 La constitution d'un patrimoine familial
- 3 Un avantage fiscal
- 4 Un territoire de chasse

- 5 La production de bois pour l'industrie
- 6 La production de bois pour soi.
- 7 La préservation de la biodiversité
- 8 Un espace de liberté
- 9 Un espace de loisirs et de détente
- 10 Un lieu de cueillette (champignon, fleurs...)
- 11 Un espace thérapeutique

Question 5 : Vos propriétés disposent-elles d'un ou plusieurs documents de gestion pour tout ou partie de sa surface forestière ?

	Oui	Non
(1) Plan simple des gestion		
(2) Règlement type de gestion (RTG)		
(3) Code des bonnes pratiques sylvicoles (CBPS)		

Question 6 : Pour vos bois situés dans le département....

	Oui	Non
a-Avez-vous coupé ou fait couper vos bois ces 5 dernières années		
b-Envisagez-vous de couper ou faire couper dans les 5 prochaines années		

Question 7 : Après la coupe de bois, avez-vous fait/envisagez-vous de faire ?

	Oui	Non	Ne sait pas
a- Une plantation			
b- Une régénération naturelle			
c- Ne Rien faire, laisser faire la Nature			

Question 8 : Pour quelles raisons avez-vous souhaitez-vous réaliser une plantation ?

- 1 *Oui*
- 2 *Non*

- 1. Pour bénéficier de plants de qualité
- 2. Pour changer d'espèces, plus adaptées au changement climatique.
- 3. Parce que la plantation est plus facile à réaliser
- 4. Parce que les espèces locales ne m'intéressent pas.

Question 9 : Pour quelles raisons avez-vous (si q6a=oui) souhaitez-vous (si q6b=oui) réaliser une régénération naturelle ? Est-ce...

- 1 *Oui*
- 2 *Non*

- 1. Parce que les espèces existantes sont de bonne qualité
- 2. Parce que les espèces locales sont mieux adaptées aux risques naturels (tempêtes, maladies, gibier, changement climatique...)
- 3. Parce que c'est plus facile à réaliser
- 4. Parce que c'est moins coûteux que la plantation
- 5. Pour ne pas subir la pression de la famille, des amis, des voisins et des autres usagers de la forêt.

Question 10 : « Pour quelles raisons n'avez-vous pas ou n'envisagez-vous pas de réaliser une plantation ou d'engager une régénération naturelle ? Est-ce parce que ...

- 1 Oui
- 2 Non

1. Vous n'avez pas le temps de vous occuper de vos parcelles boisées
2. Vous estimez que quoi que vous fassiez, la Nature fera mieux que vous
3. Vous n'avez pas d'argent à consacrer au reboisement
4. Votre forêt est consacrée à la chasse
5. Les conditions difficiles (d'accès, morcellement, mauvaise qualité forestière du terrain ...) ne vous permettent pas de planter
6. La plantation c'est compliqué à réaliser

Question 17 : Dans le cas de boisement de vos parcelles comment envisagez-vous d'assurer le suivi des travaux ?

1. Vous assurerez vous-même le suivi des opérations ;
2. Vous confierez cette tâche à une personne de confiance (parent ou ami) ;
3. Vous confierez cette tâche à un professionnel (experts forestiers, coopérative...)
4. Vous confierez cette tâche à votre fournisseur

Question 17b : Comment pensez-vous assurer la réussite de la régénération ? Est-ce... ?

- 1 Oui
- 2 Non

1. En effectuant les travaux de dégagement des plants par vous-même
2. En effectuant les travaux de dégagement des plants par un professionnel
3. En laissant la nature faire.

Question 18 : Avez-vous reçu une subvention ces 5 dernières années pour réaliser une plantation ?

- 1.Oui
- 2.Non
- 3.Ne sait pas

Question 19 : Avez-vous été satisfait des conditions d'attribution de la subvention ?

- 1.Oui
- 2.Non

Question 20 : Avez-vous subi des dégâts dans les 2 ans suivant la plantation ou la régénération ?

- 1 Oui
- 2 Non

1. Des dégâts engendrés par le Gibier
2. Des Parasites /des Maladies, insectes ravageurs
3. Des Tempêtes
4. Des Sècheresses/ Canicules
5. Des Incendies
6. Des dégâts à une mauvaise réalisation de la plantation, un mauvais suivi de la régénération naturelle

Question 11 : Selon vous, le reboisement par plantation après coupe de bois sur vos parcelles est-il... ?

- 1 *Oui*
- 2 *Non*

1. Nécessaire pour continuer à avoir des parcelles forestières boisées ?
2. Nécessaire à la mise en valeur de votre patrimoine forestier ?
3. Seulement une obligation légale ?
4. Une dépense injustifiée, ouvrant à de nouveaux risques ?
5. Des dépenses de plus en plus onéreuses dans un contexte incertain.
6. Une opération compliquée. (Technique, administratif)

Question 12 : Avez-vous déjà participé à une ou des journées de formation/ d'information sur les techniques de boisement ou reboisement ?

1. Oui
2. Je ne me sens pas concerné.
3. Non

Question 13 : Lors de ces journées, avez-vous trouvé les informations que vous cherchiez ?

- 1.Oui
- 2.Non

Question 14 : Seriez-vous intéressé pour suivre une journée d'information /formation sur les techniques de boisement ou reboisement ?

- 1.Oui
- 2.Non

Question 15 : Concernant vos pratiques de gestion forestière en général, faites-vous confiance à :

	Oui	Non	NSP
(1) De la famille ou des amis			
(2) Un professionnel			
(3) Des associations dont vous faites partie			
(4) Des revues spécialisées			
(5) Des médias d'information générale			

Question
16 :

Avez-vous acquis vos connaissances en gestion forestière :

- 1 Oui
- 2 Non

1. Sur le tas
2. Par la famille, les amis
3. En participant à des réunions forestières (CRPF, syndicat, autres organismes forestiers).
4. En suivant un FOGEFOR (Formation à la gestion forestière)
5. En ayant suivi une formation forestière durant votre scolarité.

Question 22 : *Que représente la plantation d'arbres en forêt pour vous... ?*

- 1 Oui
- 2 Non

1. La création d'Un paysage artificiel
 2. Une chance de multiplier les espèces
 3. Un moyen de Mixer les âges des arbres.
 4. Un moyen d'avoir une forêt plus productive
 5. Un moyen d'Adapter la forêt au changement climatiques avec de nouvelles espèces d'arbres
 6. Un inconvénient pour l'environnement
 7. Un atout pour l'environnement
- (Les deux derniers items sont exclusifs)

Question 22b : *Pour vous personnellement, réaliser des coupes rases en forêt, est-ce... ?*

1. Un atout pour le renouvellement forestier
2. Un atout pour planter des essences plus adaptées au Changement climatique
3. Un moyen de lutter contre les attaques parasitaires/maladies
4. Une perte de biodiversité
5. Une destruction du paysage
6. Un fléau écologique

Question 23 : *Quel âge avez-vous ?*

1. Moins de 55 ans
2. 55-64 ans
3. 65-74 ans
4. 5 ans et plus

Question 24 : *Quel est le niveau de diplôme le plus élevé que vous ayez obtenu ?*

1. Aucun diplôme
2. Certificat d'études primaires
3. CAP, BEPC, BEP, brevet des collèges

4. Bac général, professionnel ou technique
5. BTS, DUT, DEUG Bac+2
6. Licence, maîtrise, études supérieures Bac+3
7. Master, doctorat, ingénieur, études supérieures Bac+5 et plus
8. Refus ou pas de réponse

Question 25 : *Quelle est votre situation professionnelle actuellement ?*

1. Actif
2. Retraité
3. Autre

Question 26 : *Quelle est/était votre profession ?*

.....

Question 27 : *Recode de la profession*

1. Agriculteur exploitant
2. Artisan, commerçant, chef d'entreprise
3. Cadre supérieur
4. Profession intermédiaire
5. Employé
6. Ouvrier
7. (N'a jamais travaillé)

Question 28 : *Sexe (non posée directement)*

1. Homme
2. Femme